



BULLETIN

MÉMOIRE & PATRIMOINE
DE TALENCE

NUMÉRO 19
DÉCEMBRE 2020



Première mairie de Talence. Edifice protégé au titre de l'article L 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION MÉMOIRE & PATRIMOINE DE TALENCE

Association loi de 1901
Fondée en 1997
Château Margaut
412 cours de la Libération 33400 Talence
memoire-patrimoine.talence@gmail.com
memoire-patrimoine-talence.fr

**Bulletin diffusé gratuitement
aux membres de l'Association**

N° 19 - décembre 2020

N° ISSN : 2428 - 209 X

Directeur de la publication

Michel BONORON

POUR L'EXERCICE 2020-2021

COMPOSITION DU BUREAU DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ DE LECTURE

PRÉSIDENT	Michel BONORON
VICE-PRÉSIDENT	Pierre BERNARD
SECRÉTAIRE	Simone BONORON
TRÉSORIÈRE	Dominique BLANCHARD
COMITÉ DE LECTURE	Bruno CAHUZAC Chantal CHABBAT Monique DE MARCO Jacki MICHAUD
IMPRIMEUR	A.C.S.D

Pour écrire au président, utiliser l'adresse mail du site :
www.memoire-patrimoine-talence.fr

SOMMAIRE

04	ENIGMES
05	ÉDITORIAL Michel Bonoron, Président
06	CARNET / ÉLECTIONS
07	LES ÉGLISES DE TALENCE - PREMIÈRE ÉGLISE NOTRE-DAME par Michel Bonoron
08	L'ÉGLISE NOTRE-DAME EN 1824
10	DEUXIÈME ÉGLISE NOTRE-DAME
24	CHAPELLE DE LA SAINTE FAMILLE
27	LA MAISON VEILLON
28	LA CHAPELLE EN BOIS
35	1720 - MARSEILLE EST FRAPEE PAR LA PESTE
38	RÉPONSE À L'ÉNIGME
39	INDEX BULLETIN

ÉNIGME

MÉMOIRE & PATRIMOINE

N° 19

Un observateur attentif de la façade de l'église Notre-Dame de Talence remarquera certainement la présence d'une barre de fer reliant la statue de la Vierge, située au-dessus de l'entrée de l'église, au bâtiment.

POURQUOI CETTE BARRE DE FER ?



Réponse p.38

ÉDITORIAL

Deux mil vingt est une année à marquer d'une pierre noire. Maladie, confinement et autres drames ont bousculé notre vie quotidienne. A l'heure où nous rendons notre copie, le Président de la République vient d'annoncer un confinement pour un mois. Il a laissé entendre que ce confinement pourrait être prolongé. Combien de temps ? Pourrons-nous tenir nos réunions mensuelles, notre Assemblée générale ? Nul ne le sait. Nous naviguons à vue, de nuit et dans la brume. On ne peut qu'espérer que deux mil vingt-et-un soit meilleure.

ON DIT QUE L'HISTOIRE EST UN ÉTERNEL RECOMMENCEMENT.

Il y a trois cents ans, la peste s'abattait sur Marseille, réveillant les terreurs moyenâgeuses du XV^e siècle. Bizarrement, en cette année 2020, une autre épidémie frappe l'Europe, perturbant sérieusement notre vie. Ce bref rappel, bien que ne concernant pas directement Talence, permettra de comparer les deux épidémies des XVIII^e et XXI^e siècles. Y-a-t-il une si grande différence entre ces périodes ?

Nous publions dans ce numéro la deuxième partie de l'Histoire des églises talençaises. Nous aborderons les avatars des deux églises Notre-Dame. La première, dont peu de Talençais connaissent l'emplacement, se trouve sous l'église actuelle. Pourquoi ? Devait-elle être réparée ou reconstruite ? Cette question généra plusieurs années d'opposition entre la « fabrique » et la municipalité. Finalement, la reconstruction fut décidée mais le feuilleton continua. Inaugurée en 1847, cette seconde Notre-Dame tint bon durant 173 ans. Ensuite, victime du « goût du jour », des changements importants la modifièrent à plusieurs reprises. Elle pourrait être surnommée « la mal aimée ».

A Thouars, deux bâtiments se font face. On pourrait les croire jumeaux mais il n'en est rien. L'un est un lieu de culte, l'autre une salle de sport. Cette dernière est la salle Jean Bouin, Le lieu de culte est la chapelle de la Sainte-Famille. Nous verrons sa construction et son mode de financement originaux.

Notre activité a été réduite à sa plus simple expression : le Forum des associations et le bulletin. Nous espérons faire mieux l'an prochain. Mais écrire un article prend du temps, en particulier la recherche de la documentation. Grâce, ou à cause, de notre site Internet, nous sommes interrogés sur des sujets précis (les laboratoires Henri Fosse, le peintre Hyppolite Pradelles ou encore le statut d'une propriété). Plus nous serons nombreux à établir une documentation sur Talence, plus nous pourrons répondre rapidement, mais aussi diversifier notre activité. Pour être franc, je rêve de dossiers couvrant l'histoire de Talence. Mais ceci ressemble à un rêve de Noël ! Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons agir. Le plus dur est de prendre son crayon et de commencer à écrire. Le reste vient tout seul.

Pour fonctionner et nous développer, nous avons besoin de bonnes volontés participant à la gestion de Mémoire et Patrimoine. Tous les postes sont ouverts. Rejoignez-nous, il y a de la place et de l'occupation pour tous !

Avec les meilleurs vœux de joie, de bonheur de la part du Conseil d'Administration et du Bureau et, surtout, de santé pour tous, sans oublier vos proches et ceux qui vous sont chers.

Belle mer et bon vent à tous. Et surtout une bonne santé.

Très amicalement,

Le Président de Mémoire et Patrimoine de Talence
Michel Bonoron

CARNET

.....

Nous déplorons le décès de Madame Brigitte d'Autheville, née de Luze, veuve du docteur Jean-François d'Autheville, décédé en 2012. Madame d'Autheville nous a quitté le 9 mai 2020.

Issue d'une vieille famille de négociants en vins de Bordeaux et petite nièce de Maurice de Luze (château Peixotto), elle s'installa dès son mariage (en 1949) avec son époux au château Raba qu'ils se sont attachés pendant des années à relever des dommages de l'occupation. Férue de culture et d'histoire, particulièrement du XVIIIe siècle, elle a pris une part active à cette tâche.

Elle a secondé son mari pendant son exercice professionnel, élevant leurs cinq enfants et restant fidèles à ses racines protestantes.

Madame d'Autheville était adhérente à Mémoire et Patrimoine. Son adhésion nous honorait.

ÉLECTION

.....

Nous avons le plaisir d'annoncer l'élection au Sénat de Madame Monique de Marco, conseillère municipale, adhérente de notre Association Mémoire et Patrimoine de Talence, membre du Conseil d'Administration et du Bureau de notre Association.

Nous adressons toutes nos félicitations à Madame la Sénatrice.

LES ÉGLISES DE TALENCE

par Michel Bonoron

PREMIÈRE ÉGLISE NOTRE-DAME

A la veille de la Révolution, Talence compte quatre églises ou chapelles¹. La tourmente passée, il n'en reste qu'une : l'ancienne chapelle Saint-Pierre devenue église paroissiale.

Bien qu'agrandie en 1783 grâce à la générosité de Charles Peixotto, elle est jugée trop petite pour accueillir les paroissiens et les pèlerins attirés par la statue, réputée miraculeuse, de la pietà Notre-Dame des Douleurs².

Sous l'impulsion de l'abbé Emmanuel Rippolès³, curé de la paroisse, il est décidé du remplacement de cette église par un nouvel édifice. Dès le 11 mars 1818, le Conseil de fabrique propose la construction d'une nouvelle église. Le 9 avril, le même Conseil projette l'achat d'un terrain pour 30 000 F grâce aux souscriptions et quêtes⁴.

Si le préfet donne son accord⁴, les travaux débiteront en 1821. L'architecte retenu est Monsieur Peyraudau. Le coût de la construction s'élève à 35 892 F auquel il faut ajouter 1 800 F d'honoraires d'architecte⁵. Ces travaux provoquent l'endettement de la commune. Le gouvernement autorise une subvention de 35 000 F⁶. Cette somme sera également utilisée par le Conseil de fabrique pour l'entretien du

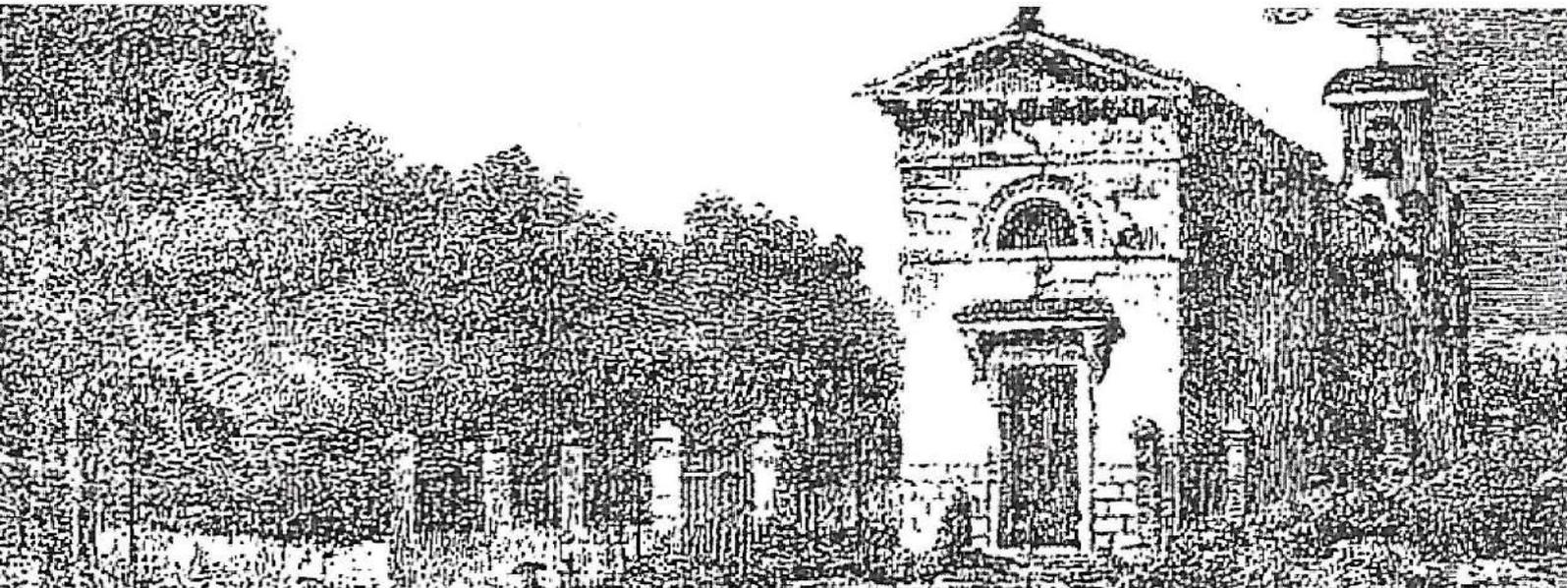
presbytère. Le 5 décembre 1818, le Conseil de fabrique annonce son insolvabilité et la commune s'endette pour régler les frais d'entretien du presbytère.

En septembre 1820, des difficultés de paiement apparaissent et l'aide gouvernementale est définitivement écartée⁷. La commune décide alors d'emprunter 10 000 F avec remboursements s'étalant jusqu'en 1834⁸.

La première pierre est posée le 13 mars 1821⁹ par Mgr. D'Aviau, archevêque de Bordeaux.

Cette nouvelle église s'élève au carrefour du cours de Talence (cours Gambetta) et du chemin de la Médoquine (chemin de l'Église puis rue Camille-Pelletan). Légèrement plus Sud que l'église actuelle, elle est située devant le nouveau presbytère datant du XVIII^e siècle (château Acoquart¹⁰). Une allée d'ormeaux va de la route à l'entrée du parc fermé par une grille.

L'église est un bâtiment de style néo-classique à une nef, ouvrant directement sur la route. La figure ci-dessous la représente vue de biais, avec son mur-clocher à trois ouvertures.



L'ÉGLISE NOTRE-DAME EN 1824

Le **24 novembre 1822** a lieu le baptême des trois cloches par Mgr D'Aviau, archevêque de Bordeaux. La première est nommée Marie-Thérèse, la seconde Marie-Caroline et la troisième Marie-Basile¹¹.

Le **4 mars 1823** la pietà est transférée de l'église Saint-Pierre à la nouvelle église¹².

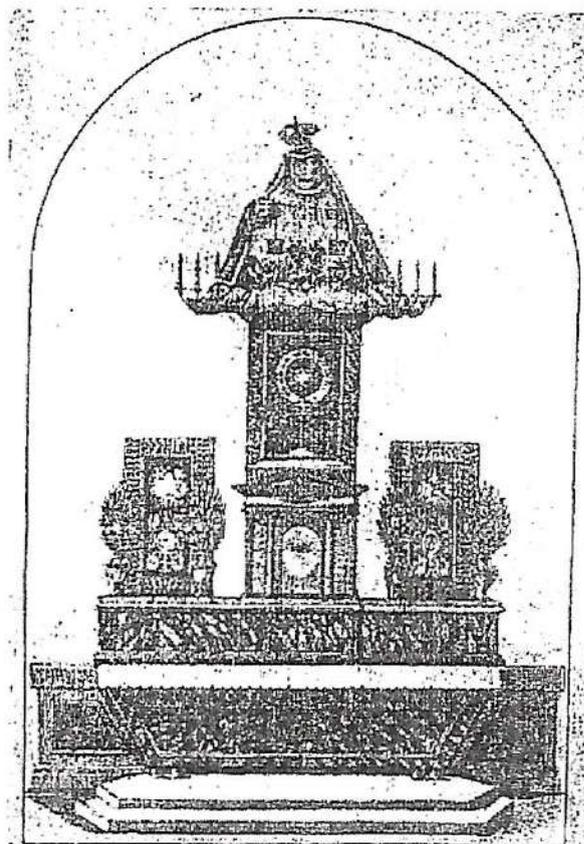
La consécration a lieu le **1^{er} avril 1823** sous le vocable de « Notre-Dame de Talence » en référence à la pietà provenant de la chapelle des Monges.

Cette église eut une courte vie. En effet, dès 1832 des défauts de construction sont signalés. Le Conseil municipal envisage des poursuites contre l'entrepreneur Maisonnier pour malfaçons¹³. En 1834, les murs laissent apparaître des symptômes alarmants : des lézardes s'ouvrent et ils perdent leur aplomb. Consultés, les architectes déclarent qu'il faut reconstruire l'église. Face aux dangers d'écroulement, la municipalité interdit alors l'accès de l'église au public (8 novembre 1835). L'édifice est démoli en 1837.

Le projet de reconstruction se heurte, pour des raisons financières, à celui de ne procéder qu'à des réparations. Ces oppositions dureront jusqu'en 1841.

En attendant une nouvelle église, une paroissienne, Mademoiselle Marbotin demeurant en face de l'église, offre son salon, comme asile à la statue de Notre-Dame. Pour sa part, la municipalité finance un abri en planches afin d'abriter les fidèles durant la reconstruction du nouveau lieu de culte¹⁴.

Cette première église Notre-Dame ayant été remplacée par l'actuelle, il n'en subsiste aucun souvenir ni vestige. Néanmoins, il en existe plusieurs dessins et le professeur Arnozan possédait une gravure montrant la pietà et l'autel (Figure ci-dessous).



*Autel de la Vierge en 1824
(Arch. Paroissiales Talence).*

BIBLIOGRAPHIE :

- Importance des affaires religieuses dans les délibérations du conseil municipal de Talence de 1815 à 1848.(Arch. municipales Talence).

Thèse de Mme M.C. Legue, Université Michel de Montaigne – 1996.

- Notice sur Notre-Dame de Talence. Abbé Rippolès, curé (Arch. municipales Talence).

- Notre-Dame de Talence – 1893 – RP Berthelon, vicaire (Arch. Paroissiales Talence).

- La Ruche d'Aquitaine – N° 1195 du 25 novembre 1825 (Arch. Paroissiales Talence).

- Translation de l'image de Notre-Dame de Talence – Anonyme (Arch. municipales Talence).

Remerciements : à M. Alain Champ pour la mise à disposition de sa riche documentation.

Au Père Éric Jacquet, curé de la paroisse, pour l'ouverture des archives paroissiales.

A Mme Véronique Martigny, archiviste de la Ville de Talence, pour sa disponibilité et sa gentillesse.

Notes

1 - Ce sont les églises et chapelles Saint-Genès, N.D. de la Rame, Saint-Pierre et Bardanac. Voir bulletin N° 18 de Mémoire et Patrimoine.

2 - Auparavant, elle était dans la chapelle de Notre-Dame de Rama ou des Monges.

3 - Né à Grenade (Espagne) en 1771, il se réfugie en France durant la guerre d'Espagne. Décédé à Talence le 17 novembre 1836.

4 - Importance des affaires religieuses dans les délibérations du conseil municipal de Talence 1815 – 1848 (thèse de Mme M.C. Legue, Université Michel de Montaigne – 1996) (Arch. municipales Talence).

5- AM Talence et DFCM du 9 avril 1822.

6 - Il s'agit de « franc germinal » encore appelé « franc-or ». Créé le 27 mars 1803, sa valeur restera stable jusqu'en 1928, année où fut dévalué.

7 - Délibérations du C.M. du 25 novembre 1821, 9 avril 1822 et du 14 mars 1823.

8 - Délibérations du C.M. du 25 novembre 1821 et du 14 mars 1823.

9 - Abbé Rippolès : Notice sur Notre-Dame de Talence (Arch. municipales Talence).

10 - Acquis le 25 novembre 1816 par la municipalité en vue d'y installer le presbytère.

11 - RP Berthelon : Notre-Dame de Talence (1893) (Arch. Paroissiales Talence).

12 - La Ruche d'Aquitaine N° 1195 du 25 novembre 1822 (Arch. Paroissiales Talence).

12 - Anonyme : Translation de l'image de Notre-Dame (Arch. municipales Talence).

13 - M.C. Legue : Importance des affaires religieuses dans les délibérations du conseil municipal de Talence 1815 – 1848 (Thèse), Université Michel de Montaigne – 1996 (Arch. municipales Talence).

14- R.P. Berthelon : Notre-Dame de Talence et DCN du 8 novembre 1832 (Arch. Paroissiales Talence).

DEUXIÈME ÉGLISE NOTRE-DAME

Remplaçant la première église Notre-Dame détruite en 1837, l'actuelle église Notre-Dame, la seconde, est construite sur son emplacement, légèrement plus au Nord et en retrait de la route¹.



Fig. 1 - Église Notre-Dame

Il revient à la municipalité talençaise de décider si l'ancienne église doit être réparée ou reconstruite. Ainsi, dès 1836, de fortes divergences d'opinion apparaissent entre le maire de Talence, favorable aux réparations pour des raisons budgétaires, et le Conseil de fabrique partisan d'une nouvelle église².

Auguste Bordes, architecte de l'actuelle église Notre-Dame, note que « les finances de la commune sont grevées par l'emprunt de 10 000 F qu'elle avait fourni à l'église interdite. Les débats judiciaires permirent à peine à la commune de solder les frais de la procédure. Le Conseil de fabrique fut conforté dans sa volonté de reconstruction³ ».

En 1838, le Conseil municipal prend successivement des dispositions pour étudier la possibilité d'une restauration⁴ puis celle d'une reconstruction⁵. Un premier plan est adopté mais rejeté par le Conseil des bâtiments civils. L'année suivante, le Conseil municipal vote un plan d'église gothique dressé par l'architecte A. Bordes. Il est également repoussé par le Conseil des bâtiments civils.

Un nouveau plan d'église gréco-romaine est également refusé. Après maintes tergiversations, le Conseil municipal opte définitivement pour la reconstruction. Finalement, le 21 novembre 1841, le Conseil des bâtiments civils apprend l'adoption du plan gréco-romain.

Les travaux sont adjugés en faveur de l'entrepreneur Jourdan et commencent au printemps 1842. La question du recul de l'église fait l'objet de vives discussions et de rapports contradictoires. En définitive, l'édifice est reculé de 17 mètres sur le terrain du presbytère, en retrait de la route, afin d'être bâti sur un sol plus stable. Mais au fur et à mesure de l'avancement des travaux, la commission de surveillance s'inquiète et dénonce les non-respects du cahier des charges : les matériaux utilisés seraient d'une qualité inférieure à celle promise.

L'été 1842 voit l'arrêt du chantier et une enquête administrative est ordonnée par la préfecture. L'enquête n'avançant guère, la reconstruction semble bloquée. Monsieur Achille Leclerc, inspecteur général des bâtiments civils, se déplace spécialement de Paris.

1- L'édifice est protégé au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme.

2 - M.C. Legue : *Importance des affaires religieuses dans les délibérations du conseil municipal de Talence 1815 – 1848 (Thèse), Université Michel de Montaigne – 1996 (AM Talence).*

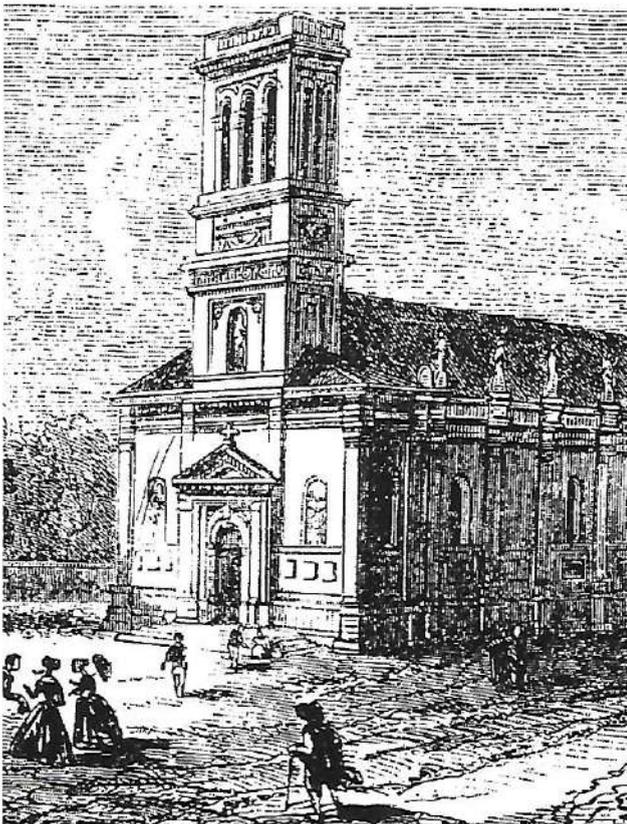
3 - A. Bordes : *Notice sur les édifices dont la construction a été confiée à A. Bordes – Seconde édition 1847 (BM H121314).*

4 - Délibération du 29 juillet 1838, du 31 septembre 1838 et 11 novembre 1838 (AM Talence).

5- Délibération du C.M. du 18 novembre 1838 et du 25 novembre 1838 (AM Talence).

M. A. Leclerc se fait remettre tous les dossiers, visite le chantier. Il informe M. Bordes « qu'il est prêt à faire détruire les premiers travaux tant ils sont peu soignés⁶. » Le 5 septembre 1845, la commune adopte un nouveau contrat avec le même architecte (A. Bordes) et une nouvelle adjudication est faite⁷. Le 25 mars 1846, le Conseil de fabrique passe un accord avec M. Petit, nouvel entrepreneur. Les travaux reprennent⁸.

L'église est totalement terminée le 6 février 1848 et remise à la commune (Fig. 1).



Dans sa « Notice sur les édifices dont la construction a été confiée à A. Bordes – seconde édition 1847 » (BMH 121317), A. Bordes décrit la décoration de l'église nouvellement construite.

À l'extérieur, « sur les contreforts, situés entre le baptistère et le retour des chapelles, sont disposés des socles où devaient résider les statues des douze apôtres et des quatre évangélistes »³. Elles ne furent jamais installées (Fig. 2).

Fig 2 - *Projet de l'église de Talence par A. Bordes.*

La décoration intérieure repose sur des motifs architecturaux. Néanmoins la voûte est peinte (Fig. 3, 4 et 5).

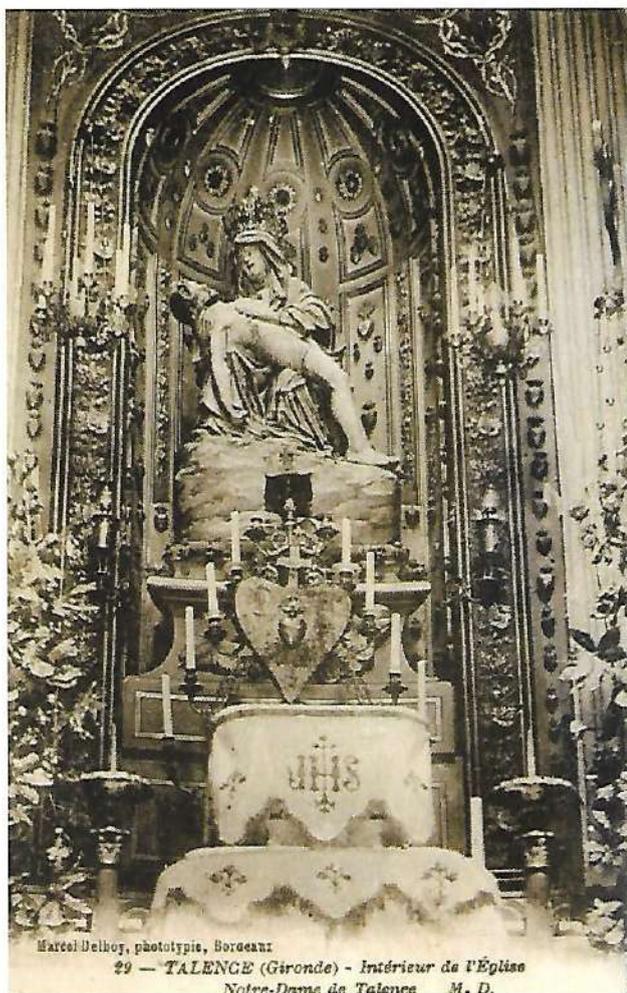


Fig. 3 - Niche de la pitié (Coll. part.).



Fig. 4 - Frise dans l'ancien chœur



Fig. 5 - Peintures du porche d'entrée

Mais cette église talençaise s'avère rapidement trop petite. Dans un rapport destiné au préfet, il est précisé qu'en diverses occasions un nombre considérable de personnes étrangères à la paroisse s'y presse, attirées par certaines dévotions établies dans cette église.

Lors de la réunion du Conseil de fabrique du 13 novembre 1864, le R.P. Jeanmaire, curé de la paroisse, expose la nécessité d'agrandir l'église. Monsieur Louis-Michel Garros, architecte à Bordeaux, présente un devis de 35 000 F. Mais en 1865, il propose un second plan augmentant considérablement l'édifice dont le chevet passe de 113 m² à 192 m². Pensant être en mesure de réunir les fonds nécessaires (58 000 F), le Conseil de fabrique demande à l'architecte de lui fournir les plans et le devis. Mais ce projet n'aboutira pas.

En 1945, le R.P. Brémont, curé de la paroisse, pense élargir l'église. M. Henri Vidal, architecte, propose un élargissement de la nef. Comme le précédent, ce projet reste dans les cartons.

Mais l'idée est toujours présente.

En novembre 1957, le R.P. Chouvellon, OMI¹⁰, est curé de la paroisse. Il envisage d'agrandir l'église qui n'est plus assez grande pour contenir les fidèles s'y pressant chaque dimanche. Il faut augmenter considérablement le nombre de places assises (400 places) tout

en permettant aux fidèles de voir correctement le maître-autel et le célébrant. En effet, depuis 1847, la population de Talence est passée de 1400 habitants à 30 000 habitants et Notre-Dame de Talence est le sanctuaire marial le plus fréquenté de l'agglomération bordelaise.

Parmi cinq architectes, le R. P. Chouvellon choisit Michel Garros qui lui propose un projet consistant à ouvrir les bas-côtés pour accroître la surface destinée aux fidèles. Dans ce plan, le maître-autel est positionné à l'entrée du transept afin d'assurer une meilleure visibilité du célébrant. Ce plan permet de gagner une surface appréciable tout en offrant une meilleure visibilité du maître-autel et préservant le chemin de croix, apprécié des Talençais.

Le docteur Winnaert, maire de Talence, nomme une commission de trois architectes afin d'examiner le projet de M. Garros. Différentes propositions sont présentées, amenant des modifications tenant compte des suggestions faites.

Le 24 mai 1962, M. Garros présente son projet établi en plein accord avec la commission de réflexion. Mais ce nouveau projet a un cout nettement supérieur au précédent. Ce surcout provient des matériaux utilisés : de la pierre de taille au lieu du béton refusé par la municipalité. Ce même jour, le Conseil municipal vote le projet.

6 - M.C. Legue : *Importance des affaires religieuses dans les délibérations du conseil municipal de Talence 1815 – 1848 (Thèse), Université Michel de Montaigne – 1996 (Arch. municipales Talence).*

7 - *Délibération du C.M. du 28 mars 1846 (Arch. municipales Talence).*

8 - Renée Leulier : *Notre-Dame de Talence par (Revue archéologique de Bordeaux, T CIII, 2012).*

9 - *Délibération du 29 juillet 1838, du 31 septembre 1838 et 11 novembre 1838 (Arch. municipales Talence).*

10- *Oblat de Marie Immaculée, ordre missionnaire.*

En mars 1963, le projet est légèrement modifié. Le devis estimatif s'élève à 327 500 F. Le R.P. Chouvellon réfléchit à une organisation permettant de faire des économies. M. Garros élimine les matériaux les plus coûteux et réduit les aménagements au strict nécessaire. Finalement, l'allongement de l'église d'une vingtaine de mètres revient à 415 000 F.

Les travaux commencent le 15 mai 1963 mais le R.P. Chouvellon n'en verra pas la fin : il quitte la paroisse en juillet 1963. Son remplaçant, le R.P. Gerey, poursuit l'œuvre et l'inauguration de l'édifice est célébrée le 12 décembre 1964.

Les travaux d'agrandissement consistent à supprimer l'abside et à repousser le mur arrière d'une vingtaine de mètres, donnant une forme rectangulaire au prolongement de la nef.

Ce mur est percé de trois portes. Les deux portes latérales donnent sur l'extérieur et permettent l'accès à l'église. La troisième, située au milieu du mur, donne un accès monumental à la sacristie. Un escalier, partant de celle-ci, permet d'accéder à l'étage où se trouvent des pièces de rangement. Un grand crucifix, provenant de la nef, surmonte la porte centrale.

Conséquence directe de ces travaux, tous les ornements, le maître-autel et la chaire à prêcher sont supprimés donnant un aspect très dépouillé à cette partie de l'église. Douze vitraux en verre blanc et quatre lustres éclairent cette partie du sanctuaire.

Une plateforme surélevée, installée dans le transept, sert de base au nouvel autel constitué d'une table revêtue d'une nappe. Cette surélévation de l'autel et l'emplacement choisi permettent aux fidèles d'apercevoir le célébrant quelle que soit leur place.

Cette disposition changera dans les années 2000 où la table-autel est remplacée par un autel provenant de la chapelle du Christ-Rédempteur. En 2012, les lieux sont modifiés une nouvelle fois. Une estrade en bois est construite en fond d'église. Elle est adossée à une cloison, également en bois, masquant l'entrée de la sacristie. Le crucifix qui surmontait l'entrée de celle-ci retrouve sa place dans la nef. La plateforme située dans le transept disparaît, remplacée par un baptistère. C'est une structure octogonale, de plein pied, copiant les baptistères des premiers temps de l'Église. Le pourtour est décoré de scènes religieuses.

En 1999, la Mairie, propriétaire de l'immeuble, réalise une restauration du gros œuvre portant sur le clocher, la façade et la couverture. Des travaux de peinture sont réalisés dans la chapelle de la pitié en 2019. L'année suivante, la chapelle Saint Joseph est également repeinte, respectant les couleurs d'origine. Mais il reste encore beaucoup « de coups de pinceaux » à donner pour rendre son lustre d'antan à Notre-Dame.

OBJETS MOBILIERS ET ORNEMENTAUX

De l'église disparue en 1837, le nouveau sanctuaire a conservé une partie des objets mobiliers. Son embellissement se fit grâce aux dons et aux legs des fidèles. Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, en tête, fit don d'un vitrail à ses armes. La générosité des fidèles permit la réalisation des stations du chemin de croix¹¹, d'un vitrail, l'embellissement des fonds baptismaux ou encore de candélabres s'élevant aux côtés de la balustrade de communion¹².

Selon le R.P. Louis Berthelon, vicaire, il existait en 1893 huit reliquaires enchâssés dans le mur du chœur et disposés en cercle autour du maître-autel¹³. Ils renfermaient les reliques de plusieurs saints.

11 - Œuvre du sculpteur Coëffard de Mazerolles (1818-1887).

12 - Renée Leulier : Notre-Dame de Talence (Revue archéologique de Bordeaux, T CIII, 2012).

13 - R.P. Berthelon : Notre-Dame de Talence, p.12 et 13 (Arch. Paroissiales Talence).

LA PIETÀ

L'élément principal de l'église Notre-Dame est, sans contexte, la statue de la pietà.

C'est une statue de calcaire blanc offerte au prieuré de Notre-Dame de la Rame, ou Rama, à la fin du XV^e siècle par Renée de Bourbon, abbesse de l'abbaye royale de Fontevault (Maine-et-Loire). Cette statue avait une particularité : sa main gauche possédait six doigts. Selon le R.P. Chouvelon, « la main gauche de la Vierge, brisée, a été refaite en plâtre, avec six doigts nettement visibles sur la figure 6. La main primitive avait-elle six doigts et, si oui, cette anomalie était-elle volontaire ou accidentelle ? Nous savons seulement que plusieurs autres pietà du Moyen-âge portent la même particularité¹⁴ ». En 1946, la pietà descendit de sa niche aux fins de restauration. Hélas, sa main « sexdigitale » fut remplacée par une main normale¹⁵.



Fig. 6 - Pietà sexdigitale¹⁵. (L'index est double).

Après cette opération, elle fut placée dans la chapelle latérale où elle est toujours.

Durant sa longue présence talençaise, elle eut une vie mouvementée. A plusieurs reprises, elle séjourna dans quelque ruisseau et roncier. A la Révolution, elle fut cachée dans la cave du presbytère. La paix civile et religieuse revenue, elle fut hébergée dans l'église Saint-Pierre devenue église paroissiale.

Le 4 mars 1823, elle est transférée dans l'église Notre-Dame nouvellement construite. Mais ce fut un séjour de courte durée car cette église menaça très vite de s'écrouler. Le temps de la construction de la nouvelle église, la piéta trouva refuge chez une paroissienne, Mlle Marboutin, qui mit son salon à sa disposition.

14 - R.P. J. Chouvellon, OMI : Notre-Dame de la Rame Notre-Dame de Talence (Coll. particulière).

15 - Renée Leulier : Notre-Dame de Talence par (Revue archéologique de Bordeaux, T CIII, 2012).

16 - R.P. J. Chouvellon, OMI : Notre-Dame de la Rame Notre-Dame de Talence (Coll. particulière).

LES AUTELS

Mme Renée Leulier écrit que « l'édifice conserve une partie des objet mobiliers provenant de l'ancienne église, notamment le maître-autel baroque et la chaire à prêcher¹⁶ ». Le tableau « *ex-voto* 1849 » montre le chœur de l'église originelle deux ans après sa construction (Fig. 7). Pour sa part, la figure 8 montre le même autel en 1824.

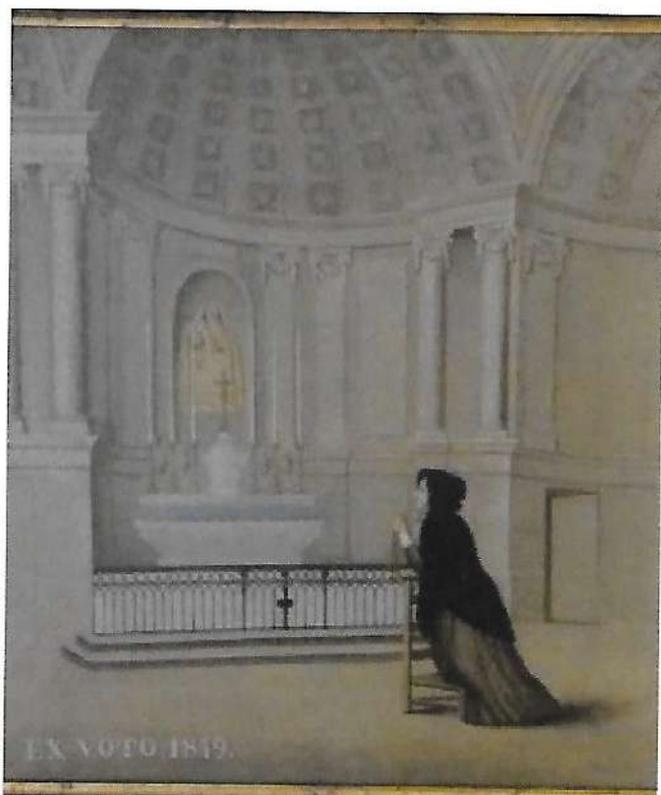


Fig. 7 - Chœur en 1849 (Photo M. Bonoron).

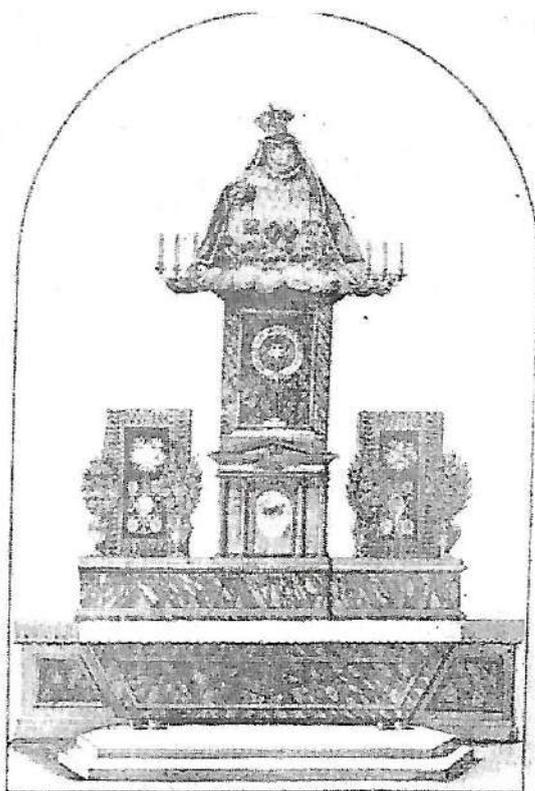


Fig. 8 - Autel de la 1^{re} église Notre-Dame.

Le second autel est représenté sur la carte postale ci-après (Fig. 9) datant de la fin du XIX^e siècle, début du XX^e. Elle nous renseigne sur l'état de l'église il y a un siècle avec les décorations aujourd'hui disparues. En comparant ces trois figures, nous voyons que les autels sont différents. Citant l'hommage rendu par le Conseil de fabrique au R.P. Merlin, OMI, curé de la paroisse, décédé en 1863, le R.P. Berthelon nous en donne la raison : « le mobilier de l'église s'est considérablement accru, notamment le maître-autel ...¹⁶ ». Cet autel disparaîtra lors des travaux de 1963.

La figure 10 est le dernier témoignage du chœur à la veille de sa démolition. L'extension de 1963 est représentée par la figure 11. L'autel est sur une plateforme surélevée située au milieu du transept.

Cette disposition sera encore modifiée par la suite.



Fig. 9 - Chœur début XX^e siècle.



Fig. 10 - Chœur en 1960.



Fig. 11 - Chœur en 2011

LES EX-VOTO

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée Constituante vote la « confiscation des biens de l'Église ». Le 3 mai 1790, la municipalité de Talence fait procéder à l'inventaire des biens des églises talençaises. Une soixantaine de tableaux ex-voto est recensée.

En 1893¹⁷, le R.P. Berthelon indique avoir déposé à la sacristie une liste de 60 tableaux ex-voto. Elle a probablement disparu dans l'incendie du presbytère de 1955.

Reprenant l'ensemble des inventaires connus, notre ami Alain Champ a pu reconstituer cette liste de 1893. Elle reprend les tableaux connus, cités ou présents. L'un d'eux n'est connu que par un courrier destiné à l'abbesse de Fontevault¹⁸. Aujourd'hui, dix tableaux sont toujours à Talence et huit autres ont été mis en dépôt au Musée d'art sacré du Verdélais. Enfin, un tableau (*navire Le Fils Unique, de 1790*), acheté par un notaire bordelais dans une brocante, est déposé au titre de dation au musée de la Marine à Paris. Il est possible que l'un des ex-voto marin manquant soit au musée de la Marine de Port-Louis (Morbihan), mais un doute subsiste à son sujet. Si de nombreux tableaux disparurent durant la Révolution, d'autres ont également disparu lors des travaux d'agrandissement des années 1960.

L'Association Mémoire et Patrimoine de Talence a fait rénover sur ses fonds propres quatre tableaux. Ce sont le navire *La Victoire (1786)*, *Élie Pezat (1788)* (Fig. 11), *évènement arrivé à Marie Bernard (1808)* et le tableau intitulé *ex-voto 1849* (Fig. 7).

Le tableau de la figure 12 est intéressant par sa composition circulaire. Un des tableaux encore présents à Talence représente *Sainte-Madelaine repentante*. C'est une copie d'un tableau de C. Le Brun visible au musée du Louvre. Il date probablement de la fin du XVIII^e siècle. Il est en très mauvais état.

Maintenant, ces actes de piété se traduisent par des plaques en marbre (Fig. 13). Les ex-voto talençaises sont classés parmi les Monuments Historiques au titre d'objets mobiliers¹⁹.



17 - R.P. Berthelon : *Notre-Dame de Talence - 1893* (Arch. Paroissiales Talence).

18 - Ferrus : *Histoire de Talence - 1926*.

19 - Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication du 14 mars 1980

LE CHEMIN DE CROIX

Dans son histoire de Notre-Dame de Talence, le R.P. Berthelon¹⁹, vicaire de Notre-Dame, écrit que le R.P. Merlin, OMI, curé de la paroisse serait à l'origine de l'actuel chemin de croix. De ce fait, nous ignorons tout de l'existence possible d'un éventuel chemin de croix précédent.

Le chemin de croix actuel est l'œuvre du sculpteur Louis Coëffard de Mazerolles (1818 – 1887)²⁰.

Les quinze stations se présentent sous la forme de tableaux rectangulaires où cinq à seize personnages se répartissent en profondeur sur trois plans. Ces tableaux sont réalisés en plâtre auquel a été ajouté de l'alun, donnant la dureté et la demi-transparence du marbre. Ils sont signés et datés de 1850 à 1862. L'état actuel de certaines stations justifie une rénovation.



Au Jardin des Oliviers



Devant Ponce Pilate

19 - R.P. Berthelon : Notre-Dame de Talence – 1893 – p. 12. (Arch. Paroissiales Talence).

20 - Né le 24 octobre 1837 à Arveyres (Gironde), élève de Dominique Magessi, il est l'auteur de nombreuses œuvres dans Bordeaux (Bourse du commerce, façade du Musée d'Aquitaine, etc.) et religieuses.

VITRAUX

Les quatre vitraux de la partie ancienne datent du XIX^e siècle. L'un d'eux est daté. Deux sont l'œuvre de Joseph Villiet. Ce sont *La Circoncision* (Fig. 14) offerte par Mgr Donnet, sur lequel figure ses armoiries, et *L'Adoration des Mages* (Fig. 15). Ce vitrail est signé *Joseph Villet Bordeaux 1854*. Les deux autres représentent *L'Annonciation* et *Le Mariage de la Vierge*. Ils ont été réalisés par Jean-Baptiste Lieuzère, actif durant le troisième tiers du XIX^e siècle. Ces vitraux ont été abîmés durant la dernière guerre.

En 2005, J. Lavorel, artiste bordelais de l'atelier *l'Art du Vitrail* réalise deux vitraux complétant les quatre premiers. Ce sont *L'Assomption* et *L'Éducation de la Vierge*. Situés dans la première travée, ils remplacent deux vitraux blancs bordés de rouge.

La partie nouvelle est éclairée par douze vitraux relatant des épisodes de la vie du Christ. Ces vitraux remplacent les vitraux en verre blanc installés lors de travaux d'agrandissement. Ils datent de 2002 (Fig. 16 et 17).

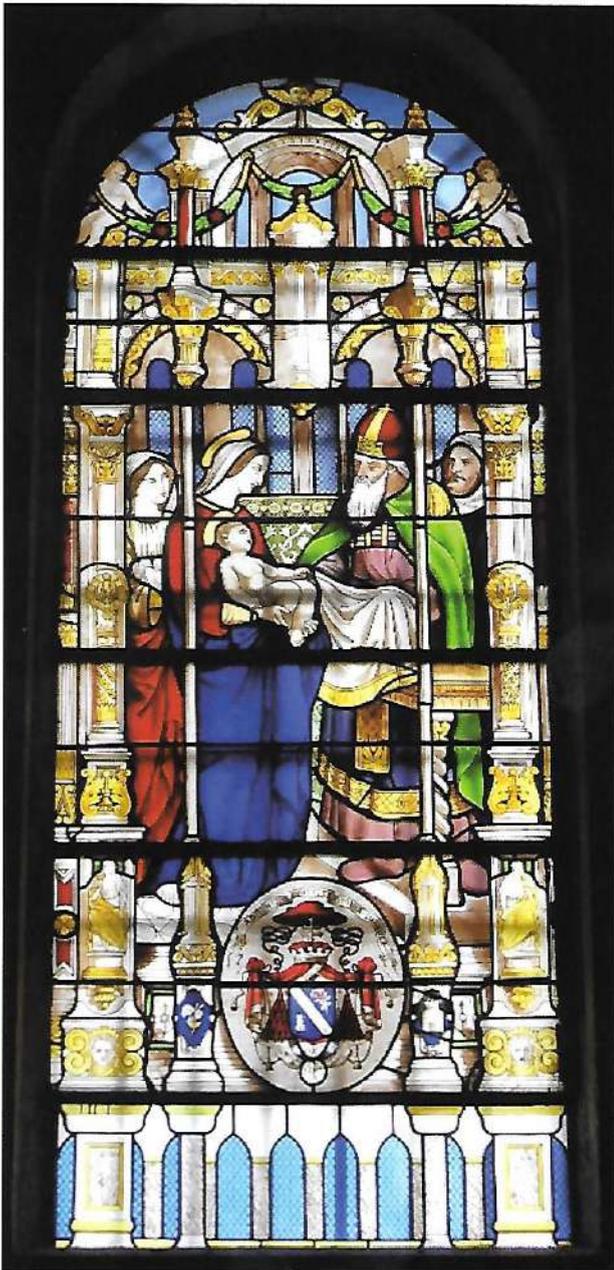


Fig. 14 – La Circoncision

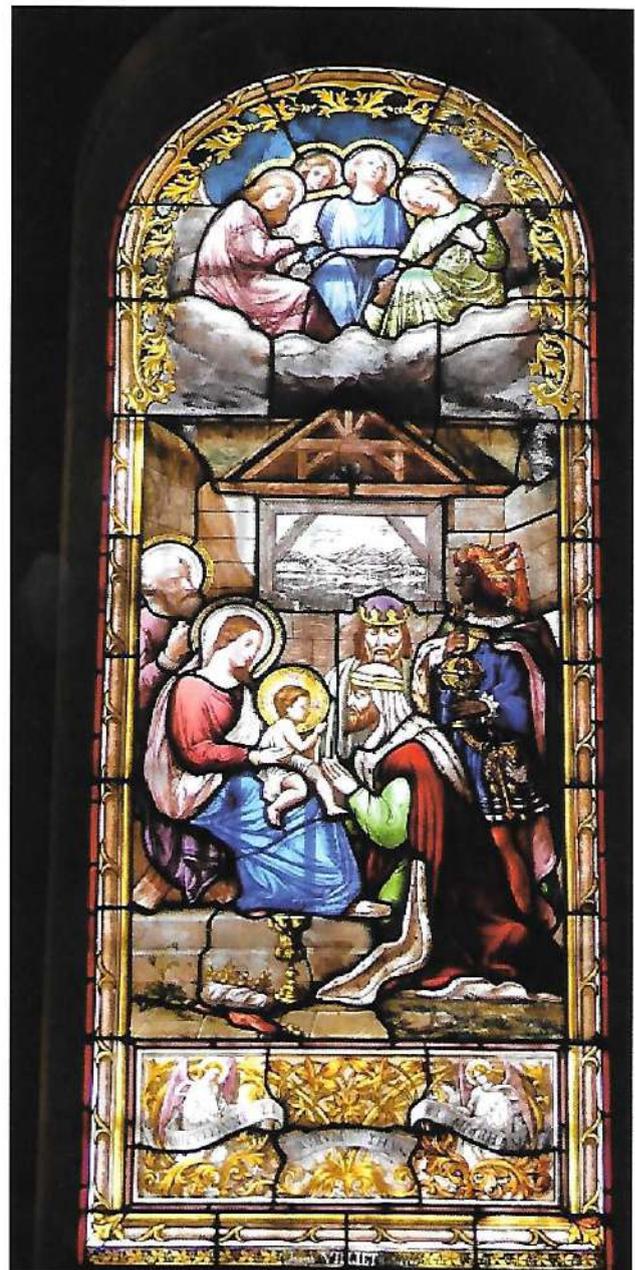


Fig. 15 – Adoration des Mages

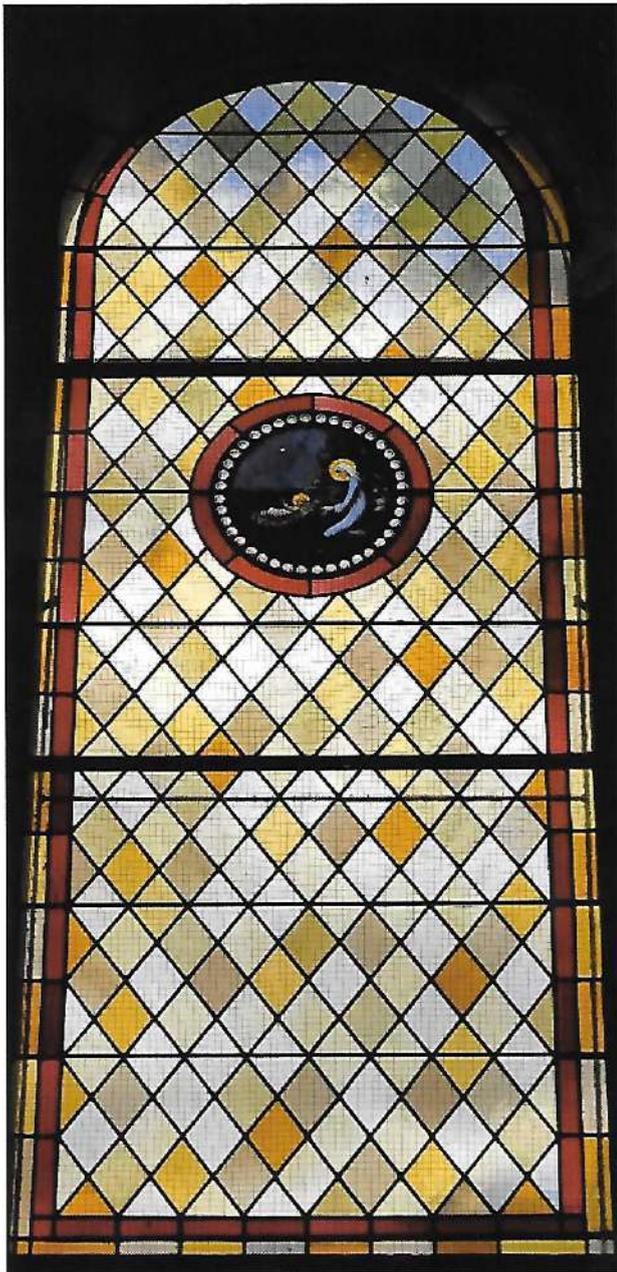


Fig. 16 – Nativité



Fig. 17 – Cierge pascal

REMERCIEMENTS :

À M. Alain Champ pour la mise à disposition de sa riche documentation.

Au Père Éric Jacquinet, curé de la paroisse, pour l'ouverture des archives

L'ORGUE

Le R.P. Berthelon, citant le Conseil de fabrique rendant hommage au R.P. Merlin, OMI, curé de la paroisse, décédé, écrit : « ... le mobilier de l'église s'est considérablement accru, notamment ... l'orgue... »²¹. En 1931, cet orgue est vétuste et altéré par les fuites d'eau de la toiture. Il doit être remplacé²².

Dans les années 1970, Gérard Esquerré, président du Comité de l'orgue de Notre-Dame de Talence, est informé qu'un orgue est disponible à Rotterdam²³, dans une église promise à la démolition. Avec l'aide du Conseil Général de la Gironde qui s'engage pour les trois quarts du coût et de la municipalité pour le quatrième quart, l'orgue de Rotterdam devient Talençais. Il est inauguré le 26 octobre 1973.

L'ancien instrument est démonté et la tribune aménagée pour recevoir le nouvel orgue. Adapté à la voûte, il trône depuis lors à la tribune et accompagne la liturgie mais aussi il permet à un large public de découvrir tout un pan de culture musicale.

Dû au facteur d'orgues Pells, relativement récent, à la date de l'achat, cet orgue a été restauré par Alain Faye dans les années 1980. Cette restauration a entraîné, notamment, le remplacement de la transmission électropneumatique par une transmission mécanique et la réharmonisation de l'instrument.

21 - R.P. Berthelon : *Notre-Dame de Talence – 1893* (Arch. Paroissiales Talence).

22 - Renée Leulier : *Notre-Dame de Talence par* (Revue archéologique de Bordeaux, T CIII, 2012).

23 - Claire et Anne Monferrier : *L'orgue de Notre-Dame de Talence*, bulletin N° 4 de *Mémoire et Patrimoine de Talence*.

BIBLIOGRAPHIE :

Notre-Dame de Talence par Mme Renée Leulier (Revue archéologique de Bordeaux, tome CIII, année 2012).

Notre-Dame de Talence par le R.P. Berthelon, imprimé par C. Paillart, éditeur des Brochures illustrées de propagande catholique. Abbeville. 1893 (Arch. Paroissiales Talence).

Histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux par Auguste Bordes, architecte, 1845. (Arch. Paroissiales Talence).

Importance des affaires religieuses dans les délibérations du conseil municipal de Talence de 1815 à 1848, thèse de Mme Marie-Cécile Legue, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 1996 (Arch. municipales Talence).

Notre-Dame de la Rame Notre-Dame de Talence par le R.P. J. Chouvelon – Numéro spécial Talence-Paroisse – 1962 (Coll. particulière)

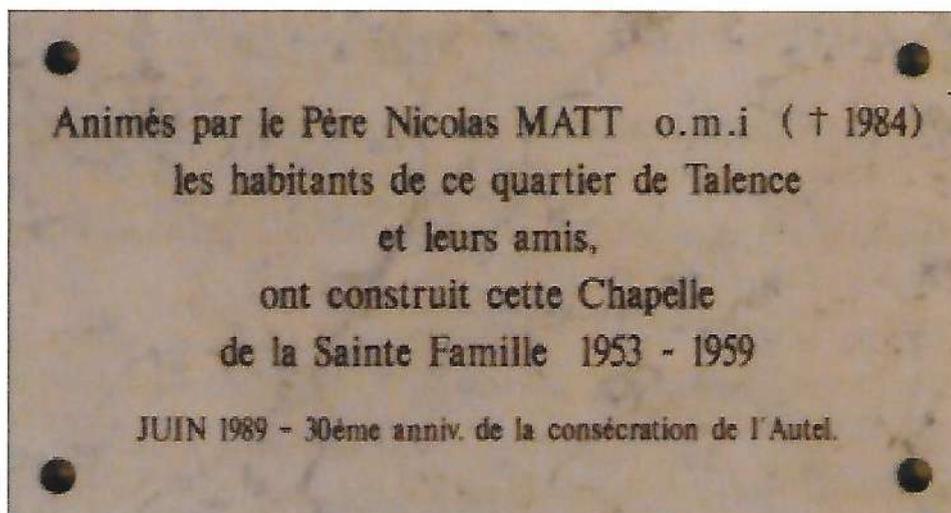
CHAPELLE DE LA SAINTE FAMILLE

Durant le XIX^e siècle, Talence n'eut qu'une seule église, l'église Notre-Dame située « au Bourg », c'est-à-dire en centre-ville. Certes, deux chapelles furent construites. Mais située l'une à la barrière Saint-Genès (la chapelle du Christ-Rédempteur en 1907), l'autre dans le quartier du Haut-Brion (la chapelle Saint Paulin en 1930). Mais la partie Sud de Talence restait sans lieu de culte.



Chapelle de la Sainte-Famille

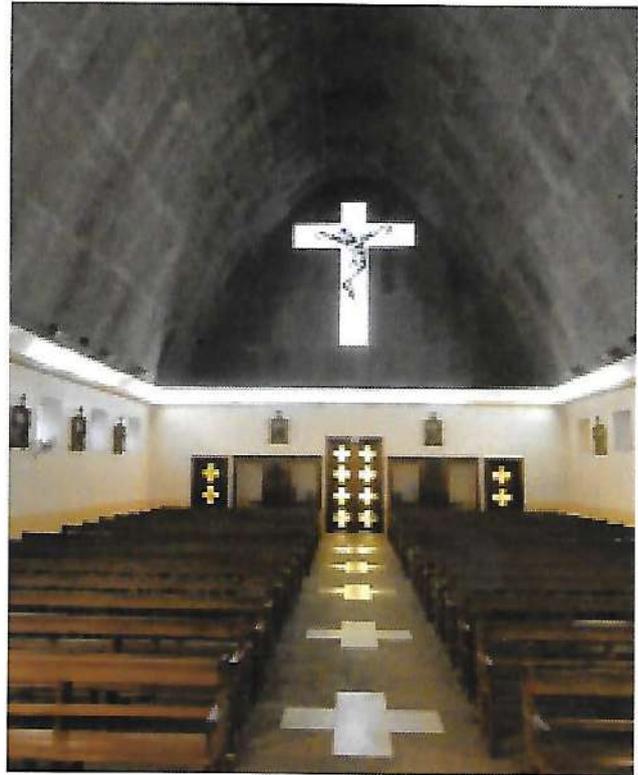
L'édifice est protégé au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme.



Plaque commémorative des trente ans de la construction.



Vue de l'autel depuis l'entrée.



Vue de l'entrée depuis l'autel.



L'autel



L'ambon

BIBLIOGRAPHIE :

Témoignage de Mme S. Le Lann : La construction de la chapelle de la Sainte Famille ; la mobilisation de tout un quartier (Arch. Paroissiales Talence).

Documents et photos communiqués par M. et Mme Chadebost.

Jean-Pierre Moisset, Maître de conférences en Histoire contemporaine : Construction d'un lieu de culte et construction d'une communauté : la chapelle de la Sainte Famille de Talence (1953 – 1959) (Arch. Paroissiales Talence)

REMERCIEMENTS :

Au père Éric Jacquet, curé de la paroisse de Talence, pour l'ouverture des archives paroissiales.

Madame et Monsieur Chadebost pour la communication de leur documentation.

LA MAISON VEILLON

Très peu de gens possédant une voiture, se rendre à pied de Thouars à l'église Notre-Dame n'était pas facile, surtout pour les familles ayant de jeunes enfants. Bref ! l'église paroissiale était jugée trop éloignée. Pour pallier cet inconvénient, les fidèles se retrouvaient dans un chai de la maison Veillon¹ (Fig. 1) mis à la disposition du père Gery, O.M.I., par la famille Veillon. Le besoin d'un vrai lieu de culte se fit sentir, en particulier durant l'occupation, le chai transformé en chapelle ne pouvant accueillir durablement le culte. En conséquence, le diocèse acheta en 1943 un terrain de 15000 m², situé au commencement du sentier menant au château de Thouars, à la périphérie du quartier de Maucamp² (Fig. 2).



Fig. 1 - La maison Veillon en 2020



Fig. 2 - Implantation du terrain acheté par le diocèse (Coll. M. et Mme Chadebost).

LA CHAPELLE EN BOIS

Au lendemain de la guerre, les matériaux manquaient. Les finances aussi.

La paroisse de Talence acheta une « baraque Adrian », c'est-à-dire une baraque en bois, auprès de l'armée. Elle fut démontée puis remontée par les paroissiens. Desservie par le père Gazague, O.M.I., elle fut inaugurée le 17 novembre 1946. C'était un sanctuaire des plus modestes. Son clocher était une simple cloche disposée entre deux montants. Mal isolé, le bâtiment était sombre et inconfortable. Petit, il ne pouvait accueillir qu'environ 150 personnes (Fig. 3). C'était une solution temporaire.



Fig. 3 - Chapelle en bois

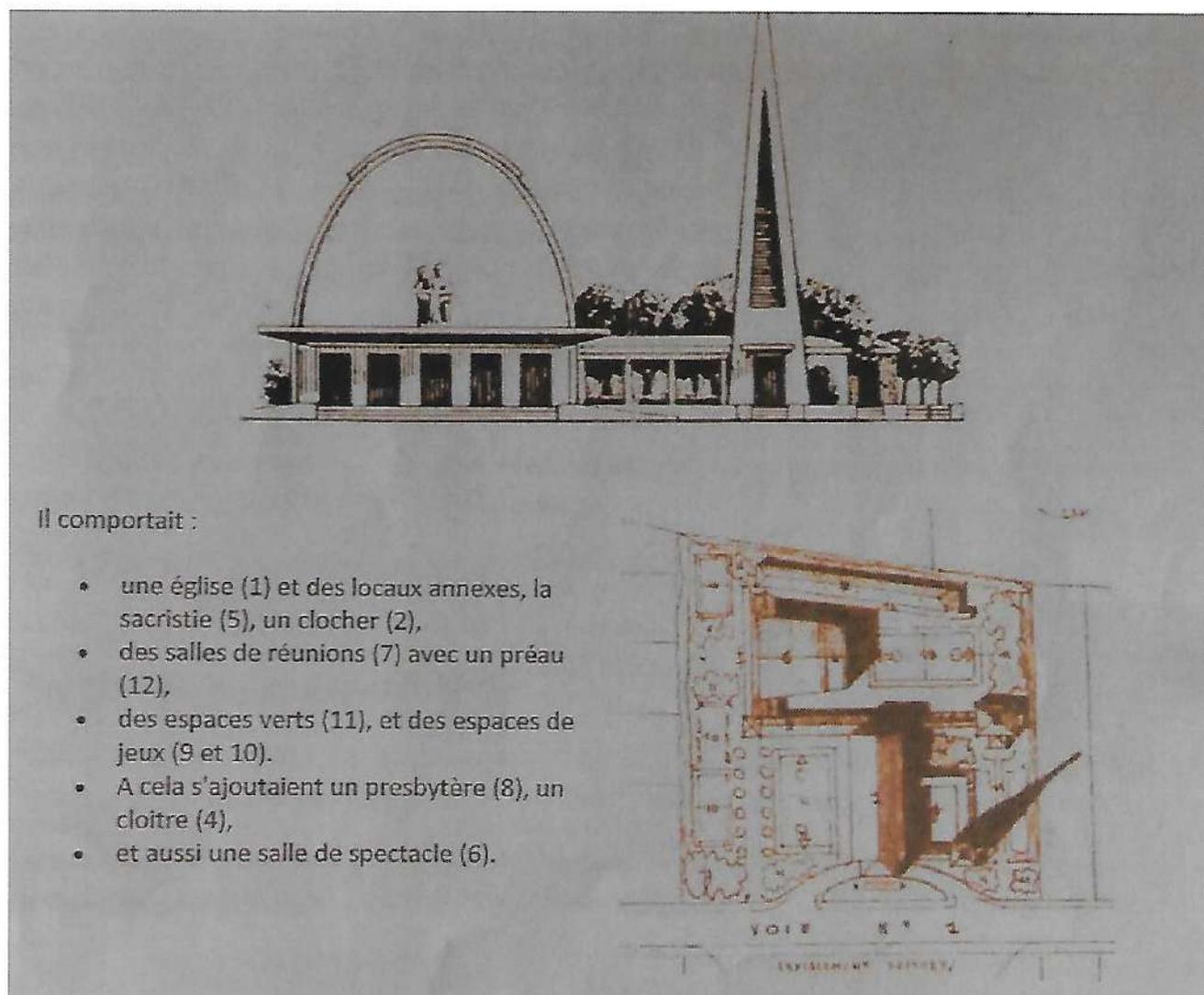
Le projet de construction

Animé par le père Nicolas Matt, OMI, remplaçant du père Gazague, un groupe de laïcs réfléchit à un projet de remplacement. M. Bessagnet, architecte, fut choisi et dressa les plans d'une « cité paroissiale ». Restait à régler les problèmes matériels et financiers.

Grandiose, le projet de « cité paroissiale » (Fig. 4) comportait, outre l'église, des locaux annexes, la sacristie et un clocher. Étaient également prévus des salles de réunions avec préau, des espaces verts et espaces de jeux, un presbytère avec cloître et une salle de spectacle. Jugé trop important, ce projet fut revu à la baisse.

En quête d'argent

Le diocèse de Bordeaux ne possédait pas d'organisme susceptible de mettre en œuvre la solidarité diocésaine. La loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État interdisant toute subvention publique faite aux cultes, la paroisse se retrouvait seule pour réaliser ce projet. Une Association de la cité paroissiale de la Sainte-Famille de Talence (ACPSFT) fût créée en avril 1953 par devant Maître Maurice Dansette, notaire à Bordeaux, et déclarée en Préfecture le 3 juillet 1953. Le curé de la paroisse en était membre de droit et la contrôlait.



Il comportait :

- une église (1) et des locaux annexes, la sacristie (5), un clocher (2),
- des salles de réunions (7) avec un préau (12),
- des espaces verts (11), et des espaces de jeux (9 et 10).
- A cela s'ajoutaient un presbytère (8), un cloître (4),
- et aussi une salle de spectacle (6).

Fig. 4 - Projet de cité paroissiale

Pour trouver les fonds nécessaires, l'ACPSFT eut recours aux moyens traditionnels mais aussi inventât une source de financement qui donnera son originalité à la chapelle. Outre les dons mensuels des bénévoles, des actions furent entreprises (kermesses, galas, ...) (Fig. 5). Cependant, ces actions se révélant insuffisantes, il fallut trouver autre chose. Très vite, l'idée d'une grande tombola naquit.

Fig. 5 - Affiche pour un gala



La construction

Les travaux débutèrent le 13 juin 1953 par les fondations du futur édifice. Faute d'argent, il fallut faire appel aux bénévoles. Ils ne manquèrent pas. Outre les membres de l'ACPSFT, des paroissiens se mobilisèrent. La solidarité de voisinage se manifesta, des habitants du quartier, mais également de la paroisse de Talence, vinrent « donner la main », des « bras » venant même de Pessac. Certains de ces renforts n'étaient pas forcément pratiquants, voire catholiques. Ces bénévoles travaillèrent les dimanches et jours fériés. Ils prirent même sur leurs congés. Tous, le père Matt, O.M.I., en tête, œuvrèrent si bien que les fondations, menées à l'aide de techniques d'avant-garde (pelles, pioches, brouettes) furent achevées le 11 novembre 1953 (Fig. 6).



Le creusement est fait à la main.
Pas encore de pelleteuse !



La bétonnière a dû être le seul
outil mécanique utilisé



La brouette est largement utilisée !



Le ferrailage
(au fond, le Père Matt en blouse de travail)

Fig. 6 - Au travail !

Si les bénévoles ne furent pas rémunérés, certains durent être défrayés. Il fallut utiliser des professionnels pour certaines tâches. Ceci sans compter les achats de matériels et autres fournitures. Les bénévoles ne pouvant suffire, il fallait de l'argent ! Outre leur temps, les bénévoles donnaient tous les mois une certaine somme d'argent pour alimenter la caisse. Il y eut beaucoup de générosité³.

Le quartier s'agrandissait. Pourquoi ne pas construire une maison et en faire le gros lot de la tombola ? Un architecte fit cadeau du plan de masse de la maison. Le terrain se trouvait à proximité du lieu où devait s'élever la « cité paroissiale ». Le permis de construire obtenu, l'équipe de bénévoles se mit à l'œuvre. Les travaux commencèrent en octobre 1954. Dix-huit mois plus tard, la maison était terminée. Outre les bénévoles, des artisans travaillèrent gratuitement ou simplement défrayés (Fig.7).



Fig. 7 - Construction du gros lot de la tombola

La maison terminée, ces mêmes bénévoles allèrent vendre les carnets de billets de la tombola. Toute l'agglomération bordelaise fut concernée, jusqu'à la campagne. Afin de motiver la troupe de vendeurs, il fut prévu un lot pour le vendeur du billet gagnant : une voiture Renault 4 CV.

Initialement prévu le 23 décembre 1955, le tirage eut lieu le 3 mars 1956. Le numéro 23633 remporta le gros lot. C'est un militaire qui le gagnât (Fig. 8). Quant à la Renault 4 CV, elle échut à un épicier talençais. Afin de boucler son budget, le père Matt sollicita un prêt de l'archevêché.



Fig. 8 - Billet gagnant

Construction de la chapelle

L'armature du bâtiment, prévue en maçonnerie, fut réalisée sous forme d'une structure métallique car moins onéreuse. Elle fut conçue par la Société Anonyme de Travaux Métalliques (Fig. 9). La structure en place, les bénévoles réinvestirent le chantier pour monter les murs.

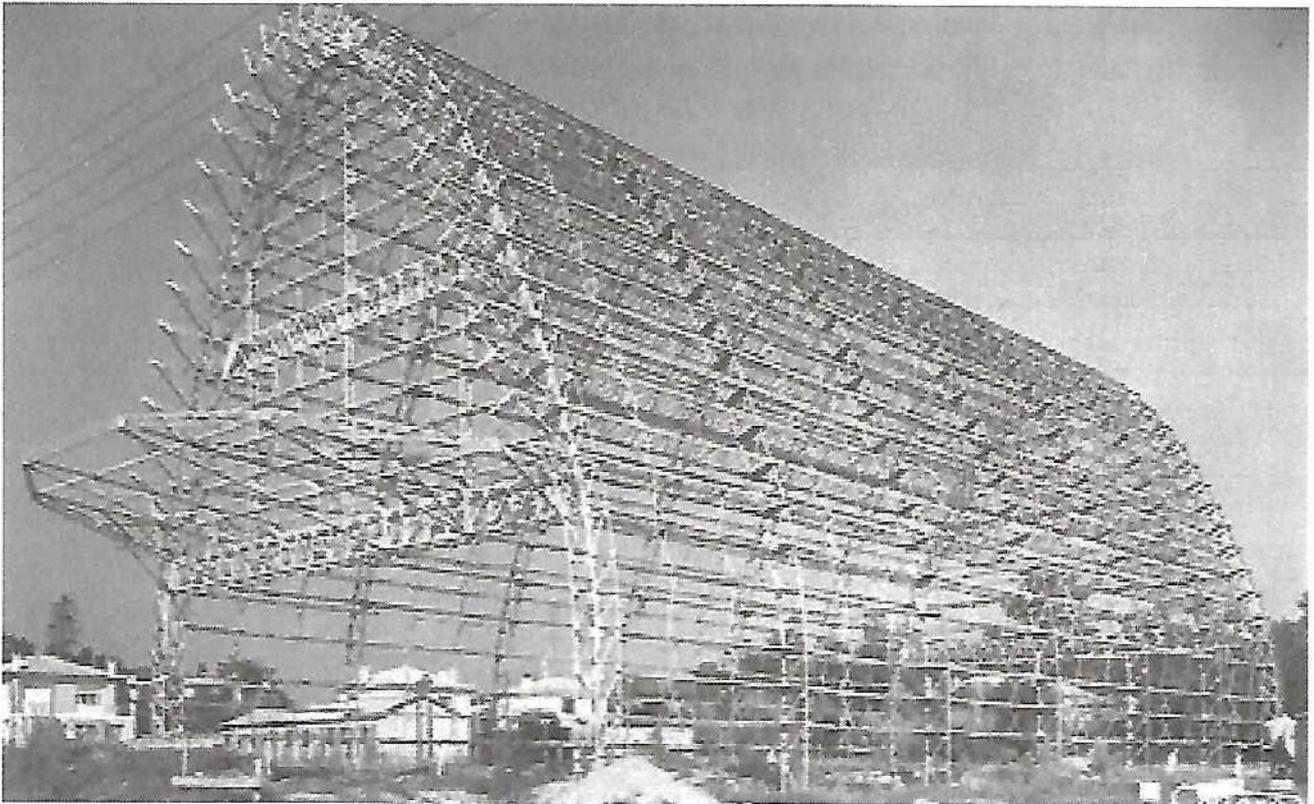


Fig. 9 - Structure métallique

La cérémonie de pose de la première pierre eut lieu en mars 1957. La même année, une première communion fut célébrée dans la nouvelle chapelle. Mais le toit étant absent, il fallut bâcher la chapelle pour accueillir les communiantes et leurs familles (Fig. 10).

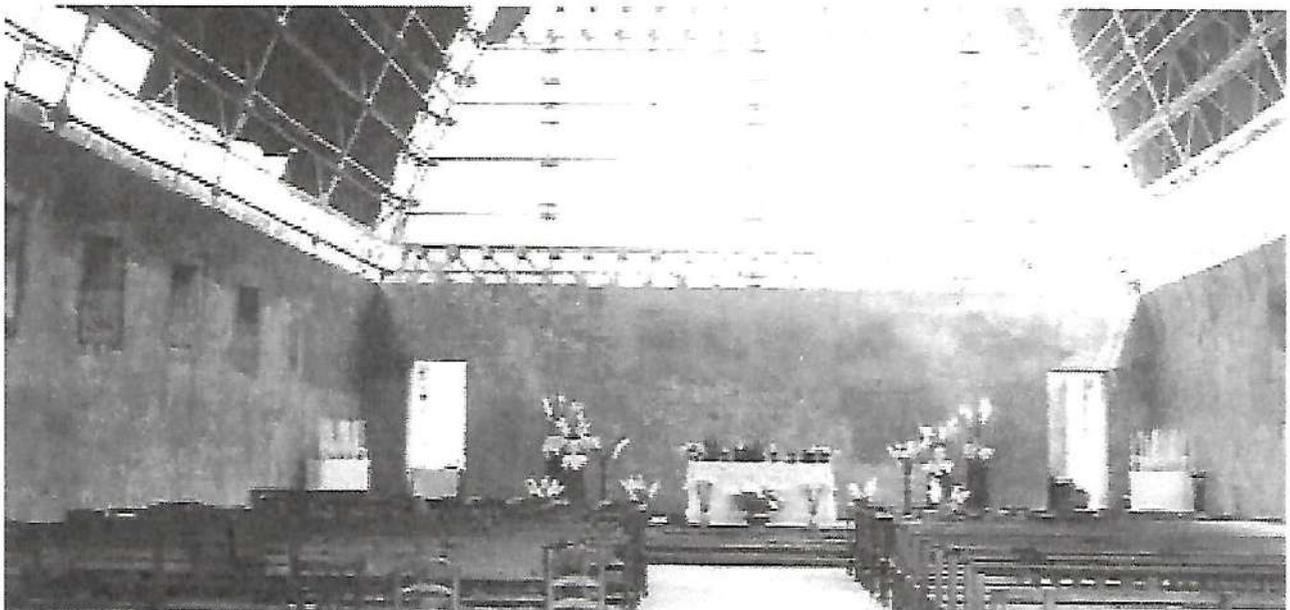


Fig. 10 - Avant la première communion

La chapelle put être ouverte au public au printemps 1959. A cette date, il ne restait plus qu'à terminer la toiture côté rue Charles Gounod. Ce sera chose faite pour la consécration par le cardinal Richaud le 24 mai 1959.

En souvenir de l'œuvre commune, une croix en fer forgé fut remise aux bâtisseurs.

1 - Située sur le parking du Centre Commercial Leclerc. Elle abrite une banque.

2 - Devenu la rue Charles Gounod.

3 - Témoignage de Madame Suzanne Le Lann.

Les vitraux

Quelques kermesses plus tard, des vitraux furent acquis et inaugurés en mars 1961. Ils furent réalisés en plexiglas « Altulor », matériau plastique pouvant être transparent ou translucide et être coloré.

Le grand vitrail au-dessus de l'autel représentant la Sainte Famille (Fig. 11) et le Christ en Croix (Fig. 12), situé au-dessus de l'entrée, sont l'œuvre d'Alain Carrier. Pour sa part, le Chemin de Croix est l'œuvre de Pierre Mathieu. Ces deux artistes faisaient partie, à l'époque, du Centre d'Art du Périgord.



Fig. 11 - La Sainte Famille

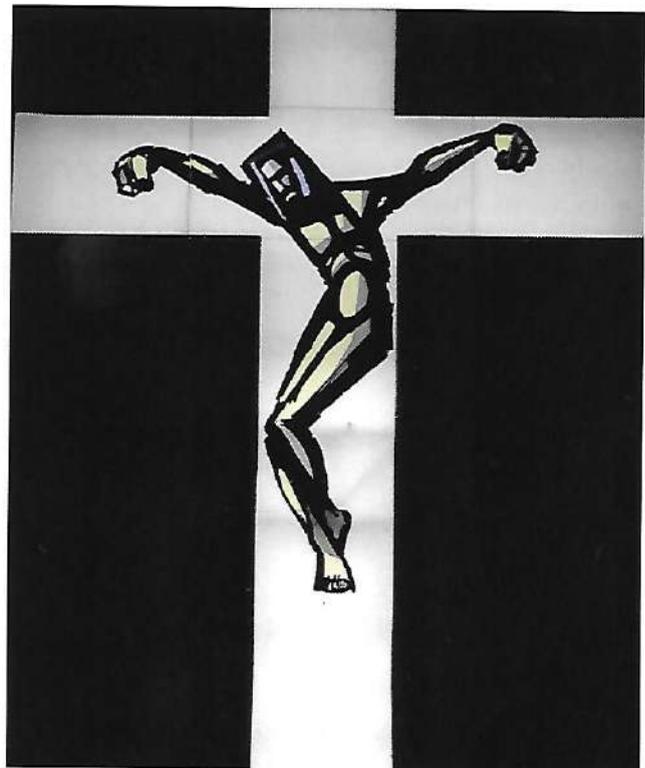


Fig. 12 - Christ en Croix



Fig. 13 - Station du Chemin de Croix

Ces vitraux (5,40 m X 2,40 m) sont un assemblage de deux couches de plexiglas. La première couche est constituée de morceaux de feuilles de plexiglas de différentes couleurs, découpées et soudées, pour donner les grandes lignes du dessin. Ils sont appliqués sur une autre grande feuille de plexiglas diffusant qui a été peinte avec une encre acrylique pour tracer les détails. Pour le Chemin de Croix, il y a juxtaposition de deux feuilles de plexiglas de couleurs différentes, l'une ayant une ouverture circulaire. Le dessin est fait sur l'autre feuille avec une encre acrylique (Fig. 13). A côté de chaque station du chemin de croix, on peut voir la station correspondante provenant de l'ancienne chapelle du Christ-Rédempteur.

Depuis les années 1960 le quartier a bien changé. Immeubles et pavillons ont poussé comme des champignons. Des quatre ou cinq familles fréquentant le chai de la maison Veillon à la fin de la guerre, la population participant aux cérémonies dépasse largement les deux cents.

Derrière la chapelle on peut voir des bâtiments allongés. Ce sont des salles paroissiales commencées durant la construction de la chapelle puis étendues par la suite. Elles abritent divers mouvements chrétiens et caritatifs.

Je laisse la conclusion à Madame Suzanne Le Lann : « un formidable mouvement de fraternité a rassemblé beaucoup de Talençais, anciens ou nouveaux, autour de la construction de la chapelle qu'ils ont assurée de leurs mains pour une grande part. C'est tout un peuple qui s'est activé sous l'impulsion du père Matt, toutes classes confondues : patrons, cadres, employés, ouvriers ; du général jusqu'au deuxième classe ; jeunes et anciens ; hommes et femmes ... ».

1720 – MARSEILLE EST FRAPEE PAR LA PESTE

Mai 1720, le navire « Le Grand Saint Jacques » arrive à Marseille en provenance des « Échelles du Levant » (Syrie et Liban) avec un chargement de cotonnade et de tissus. Pour des raisons commerciales, il est considéré comme « libre pratique », c'est-à-dire sans maladies à bord. Aussitôt le navire mouillé, le déchargement des marchandises débute.

A la suite de négligences, une maladie frappe les quartiers du port puis s'étend à toute la ville. Le navire est alors envoyé au mouillage, en quarantaine. Il est trop tard.

Le médecin des galères diagnostique des cas de peste mais, avertis, ses collègues de ville ne le croient pas. Il faut attendre un mois pour que les premières mesures soient prises. Malheureusement, le mal s'est répandu non seulement à Marseille mais aussi hors les murs de la ville. La Provence, le Comtat¹, une partie du Languedoc et du Gévaudan² sont plus ou moins contaminés.

Pour éviter que le reste du royaume ne soit atteint, toutes les régions concernées sont placées en quarantaine. Un cordon sanitaire est mis en place pour empêcher les déplacements, isolants ces territoires. Un « mur de la peste », encore visible par endroits, est érigé depuis les Monts du Vaucluse jusqu'aux Alpes. L'armée est chargée de faire respecter les mesures d'isolement.

Les contrevenants aux dispositions de sécurité sanitaire encourent l'ensemble les peines existants sous l'Ancien Régime, allant jusqu'à la peine de mort en passant par les galères. Cependant, aucun acte officiel de condamnation à mort n'a été trouvé par la suite.

L'épidémie ne s'éteindra d'elle-même qu'à la fin de l'année 1722. Elle aura entraîné la mort de 30 000 à 40 000 Marseillais sur 80 000 à 90 000 habitants. Dans les régions touchées, elle fit entre 90 000 et 120 000 victimes sur environ 400 000 habitants.

A cette époque, Marseille était en plein essor économique. Cette épidémie eut une répercussion sur l'activité commerciale et industrielle de la ville et de la Provence. Cependant, ce blocus empêcha certainement que ce fléau ne contaminera la France et, peut-être, l'Europe.

Il est tentant de faire un parallèle avec la COVID. Mais la différence essentielle est l'éventail des sanctions en cas de violation du blocus³ : aujourd'hui, ceci nous coûte 135€ alors qu'il y a trois siècles, les galères auraient réclamé nos bras.

Notre ami Pierre Bernard a trouvé un laissez-passer d'époque. Admettez qu'il a « plus de gueule » que notre feuille griffonnée sur un coin de table !

*Source : de nombreux sites Internet traitent ce sujet.
Pour les obtenir, saisir « La peste à Marseille »*

1 - A l'époque, territoire papal. Aujourd'hui département du Vaucluse.

2 - Jusqu'à Mende.

3 - De nos jours, on parle de confinement.

Donné par le Consulat de Remoulins le 24 Mars 1720
à Monsieur de la Roche



NOUS Consuls du Lieu de Remoulins.
Certifions à tous qu'il appartiendra que

Alexandre Coulembert

Habitant de ce lieu

Age de *vingt deux ans*

D'une Taille *mediaire*

Cheveux *châtains*

part de ce Lieu où il n'y a aucun soupçon
de Mal Contagieux, pour aller à *Bologna*

& les passages.

Prions tous ceux qui sont à prier de luy donner
libre, entree & assuré passage. En foy de quoy
Nous luy avons accordé le present Certificat
pour servir ainsi qu'il appartiendra A Remoulins
ce *12* jour *de* *Mars* mil sept cent *vingt*.

Fabre Jacques Consul

*Verbon y aller a baquet portans son
fillette fille sans Remoulins ce 24 Mars
1720 Fabre Jacques Consul*

Laissez-passer de Remoulins (34) datant de 1720



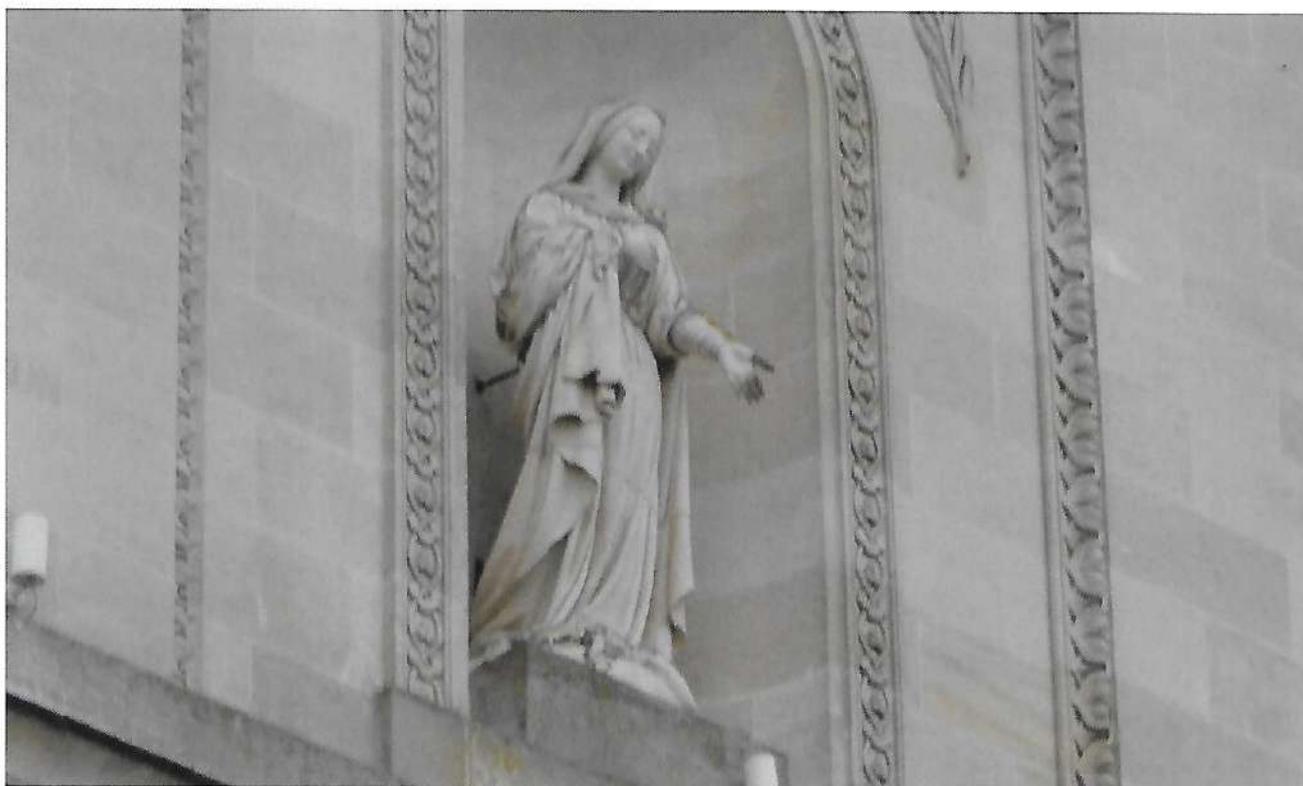
AVIS AU PUBLIC

RIEN n'estant plus necessaire que de faire enlever & enterrer les Cadavres . Messieurs les Echevins exhortent les personnes zelées qu'il y a dans la Ville , d'avoir la bonté de se presenter & de monter à Cheval pour contribuer à l'enlevement & à l'enterrement des Cadavres , par leur presence & par les ordres qu'ils donneront à ceux qui s'emploient à des pareilles Fonctions , outre l'Action meritoire qu'ils feront , & la gloire qu'ils acquerront de servir leur Patrie dans une occasion aussi essentielle , la Commu- nauté donnera des gratifications à ceux qui voudront en recevoir , & on remboursera tout ce que ces personnes zelées donneront pour l'enlevement & l'enterrement des Ca- davres , tant dans la Ville qu'à la Cam- pagne.

A Marseille le 3 Septembre, 1720.

RÉPONSE À L'ÉNIGME

N° 19



UNE VIERGE VOYAGEUSE

Notre ami Alain Champ rapporte une anecdote relative à la statue de la Vierge située au-dessus de l'entrée de l'église Notre-Dame.

La construction de l'église terminée, de nombreux Talençais furent déçus par ce bâtiment qui ne correspondait pas à leurs vœux. Mais, surtout, ils ne comprenaient pas que l'on ait mis au-dessus du portique d'entrée une vierge qui « n'était pas la leur ». Les critiques et les protestations furent sans effet sur les autorités civiles et religieuses. Malgré les tentatives d'apaisement, la contestation s'amplifia.

Un matin, la nouvelle fit rapidement le tour de la commune : « l'intruse (la nouvelle Vierge de l'église) avait disparu ». On la retrouva dans un fossé et un couvreur du quartier prêta une échelle pour la remettre en place.

A quelque temps de là, la statue disparut de nouveau. De nouveau, elle fut retrouvée dans un fossé du chemin de Suzon. De nouveau, le couvreur prêta son échelle et la statue retrouva sa niche. Elle y fut scellée par une grosse barre de fer « qu'on lui planta dans le dos ». Depuis, elle a cessé de vagabonder.

INDEX BULLETIN

TITRES	AUTEURS	BUL.	PAGES
Activités commerciales			
Danguilhen (Les). Une dynastie talençaise de sécheurs de morues	Cassagne (B.) et Champ (A.)	5	21 à 25
Hier et aujourd'hui (quartier du Lycée)		1	3 et 4 4
Sécheurs de morue talençais	Cassagne (B.)	9	15
Talence en 1937 et en 2009	Capdupuy (B.)	8	5 à 16
Activités industrielles			
Joyaux Frères (Les établissements industriels)	Bonnardet (L.)	2	1 et 2
L'Art publicitaire au temps des machines à vapeur	Champ (A.)	12	26 à 30
Olibet (Les grands établissements industriels)	Bonnin (H.)	1	6
Olibet (Souvenirs d'une ouvrière de l'usine de Talence (1946-1978))	Singla (A.)	16	6 à 12
Talence en 1937 et en 2009	Capdupuy (B.)	8	5 à 16
Architecture			
Château du Prince Noir peint par Louis Billard (Le)	Lachaud (D.)	7	18 et 19
Immeubles « millésimés » de Talence	Champ (A.)	12	38 et 39
Talence II à Talence – Thouars (De)	Capdupuy (B.)	7	20 et 21
Archéologie			
Sarcophage (Petite histoire d'un)	Champ (A.)	3	6 et 7
Arts et spectacles			
Château du Prince Noir peint par Louis Billard (Le)	Lachaud (D.)	7	18 et 19
Château Maucamp, gouache de TH. Randon (Le)	Champ (A.)	11	21 et 22
Cinéma à Talence (Le)	Despland (M.)	3	11 et 12
Ex-voto : l'expression d'un art populaire ((L)	Viaud (J.-F.)	6	4 et 5
Orgues de l'église Notre-Dame (L')	Monfériet (C. & A.)	4	12 à 15
Plantier des Mailloux dessiné par Léo Drouin (Le)	Champ (A.)	11	19 et 20
Verriers et vitraux à Talence (Maîtres)	Lestage (J. & C.)	4	6 à 10 et 16
Biologie			
Thécamœbiens à Talence (Les)	Thomas (R.)	7	33 à 35
Contes			
La moustache du grenadier du château Crespy	Lachaud (D.)	12	24 et 25
Comité de quartier malade de la peste (Le)	Redet (E.) Pcc	16	48 à 51
Conférences			
Atlantique (L')	Pérez (J.)	9	10 à 13
Histoire des légumes du Moyen-Âge à la Renaissance	Reffay (M.)	12	6 à 13
Saveurs et odeurs du jardin médiéval	Reffay (M.)	10	21 à 27
Vigne à Talence (La)	Champ (A.)	11	5 à 18

Documents			
Acte de prise de possessions de propriété en 1560	Champ (A.)	6	40 à 43
Congé de libération du service militaire en 1866		18	48
Permis de chasse (24 août 1871)		18	49
Procession en 1943 (Une)		18	47
Testament de René Dagès en 1588	Saignac (J.P.)	12	14 à 23
Écoles et enseignement			
École Supérieure (Rencontre avec un ancien de l')	Lacoste (C.) & Champ (A.)	4	27 à 30
Lycée de Talence à l'hôpital Robert-Picqué (Souvenirs de classe au)	Griffet (Ph.)	11	29 à 32
Lycée Victor-Louis (Agrégé historique)	Pitault -G.)	4	24 à 26
Énigmes			
1 – Les pierres de la rue Pierre-Renaudel	Champ (A.)	8	32 et 34
2 – la roue dentée du cours Gambetta	Champ (A.)	8	32 et 34
3 – Le chemin Cerpeau	Champ (A.)	9	14 et 20
4 – vénus sortant de l'onde	Champ (A.)	9	15 et 20
5 – Le tombelier	Champ (A.)	10	34 et 38
6 – Pont-projeté (Rue du)	Champ (A.)	10	34 et 38
7 – Fête de la Reine du Muguet (La)	Champ (A.)	11	23 et 34
8 – Rane-pichouse (La)	Champ (A.)	11	23 et 34
9 – Aux garailles !	Champ (A.)	12	23 et 37
10 – Le Pomadin	Champ (A.)	12	23 et 37
11 – Monastère des Clarisses	Champ (A.)	13	16 et 46
12 – Rue de Carros	Champ (A.)	13	16 et 46
13 – Messe de sént Secayre	Champ (A.)	14	3 et 30
14 – Maxime dans un jardin talençais	Champ (A.)	14	4 et 31
15 – Courses de Talence – Arrivée	Champ (A.)	15	52 et 55
16 – statue dans la cour d'entrée du château Peixotto	Bonoron (M.)	16	45 et 58
17 -- Ou se trouve le numéro 1 du cours de la Libération ?	Bonoron (M.)	16	45 et 58
18 – Mariage de la carpe et du lapin	Champ (A.)	17	4 et 49
19 – Quel personnage repose dans ce tombeau ?	Bonoron (M.)	18	4 et 50
Événements			
Chemin de fer arriva à Talence (Quand le)	Champ (A.)	4	18 à 23
221 ^e Régiment d'artillerie lourde coloniale	Bonoron (M.)	12	40 à 46
Disparition d'un vieux talençais	Champ (A.)	9	16 à 18
La séparation des Églises et de l'État (Il y a 100 ans)	Capdupuy (B.)	6	24 et 25
Loups à Talence (Les)	Champ (A.)	2	5 à 7
Mairie de Talence (Inauguration de la première)	Champ (A.)	2	8
Poste à Talence (La)	Lachaud (D.)	13	12 à 16

Une reine de France à Talence	Drouin (J.-C.)	6	18 à 31
D'une blonde sur l'avenue au marché aux vaches laitières de Talence	Champ (A.)	17	6 et 7
Naître à Peixotto	Bernard (P.)	17	34 et 35
Expositions - Visites			
Art et les Lumières (L'), 2003, Éditorial	Capdupuy (B.)	4	1 à 3
Halloween beautés végétales	Bonoron (M.)	18	44 à 46
Moyen Âge (Le), 2002, Éditorial	Capdupuy (B.)	3	2 et 3
Promenades dans Talence, 1998, Éditorial	capdupuy (B.)	1	1
Topographie, sites et paysages de Talence, 2001, Éditorial	Capdupuy (B.)	3	1 et 2
Vigne à Talence (La), 2012	Champ (A.) & Puginier (A. et H.)	11	18
Visite du jardin botanique de Talence (La)	Bonoron (M.)	15	24
Visite du château Mission Haut-Brion	Bonoron (M.)	16	46
Géologie			
Le roc de la Rouqueyre	Champ (A.)	8	22 à 29
Héraldique			
Le château de Thouars à Talence et ses blasons	Carayol (P.)	7	14 à 16, 22
Le château de Thouars à Talence et ses blasons (suite)	Carayol (P.)	8	19 à 21
Histoire			
La Médoquine d'hier à aujourd'hui (Quartier)	Boisnier (S.)	18	28 à 34
La Taillade, histoire d'un quartier	Faurie (M.)	10	33 et 34
Le château de Salles	Champ (A.)	9	21 à 26
Le Comité Poste-Mairie, 1878-1939, Reine du Muguet	Bonoron (M.)	15	6 à 22
Le Comité Poste-Mairie, 1945 – 2016	Bonoron (M.)	16	13 à 36
Loys de Pontac (La grande peur du sieur)	Champ (A.)	7	17
Maison noble de Thouars (La)- Les propriétaires	Champ (A.)	7	5 à 13
Occupation allemande de Talence (L')	Mallé (M.)	13	8 à 11
Thouars (Les origines lointaines de), la bastide de Baa	Drouin (J.-C.)	8	33 à 35
Une page d'histoire de la « Retrouve » retrouvée	Champ (A.)	10	35 à 37
Réfugiée espagnole à Talence (1937)	Bernard (P.)	15	53 à 55
Le Bijou, un quartier atypique	Bernard (P.)	16	37
Le Bijou, publicité pour une maison de santé (Il y a un siècle)	Bernard (P.)	16	38 à 40
Santillane (Domaine de)	Bernard (P.)	16	41 à 45
La Cigale (Domaine de)	Bernard (P.)	16	45
Talence pendant la Grande Guerre	Bège-Seurin (D.)	17	21 à 33
Le Bijou	Bernard (P.)	17	36 à 41

Linguistique			
Castel-Terrefort (château), l'une des plus belles inscriptions	Capdupuy (B.)	5	14 et 15
Gascons de Talence (Quelques noms)	Merger (T.)	5	5
Gascon parlé à Talence (Le)	Champ (A.)	5	5 à 9
Hauresse, quel drôle de nom ! (La)	Champ (A.)	15	32 à 51
Nature			
Allée du château de Raba (L'), Éditorial	Capdupuy (B.)	8	1
Disparition d'un vieux Talençais (Cèdre du Liban)	Champ (A.)	9	16 à 18
Halloween et beautés végétales	Bonoron (M.)	18	44 à 46
Herboratorium de Talence (L'), Éditorial	Capdupuy (B.)	7	1
Histoire des légumes du Moyen Âge à la Renaissance	Reffay (M.)	12	6 à 13
Jammes (Francis) Promenade d'antan	Champ (A.)	3	5
Micocoulier (Le chemin des Briques)	Champ (A.)	10	10
Mûrier et le pigeonnier (Le), Éditorial	Capdupuy (B.)	6	1
Parc Curvale (Le)	Bonoron (M.)	15	52
Saveurs et odeurs du jardin médiéval	Reffay (M.)	10	21 à 27
Orchidée Cephalanthera damasonuim	Cahuzac (B.)	10	15 à 20
Orchidées au domaine du Haut-Carré – Etat des lieux en 2019 (Des)	Cahuzac (B.)	18	35 à 41
Zelkova, orme du Caucase (Le), Editorial	Capdupuy (B.)	7	2
Patrimoine architectural			
Béoulaygue (Le domaine de)	Bonnardet (L.)	2	3
Bonnefont (Le château)	Bonnardet (L.)	2	3
Brana (Château de), Editorial	Capdupuy (B.)	5	1
Castel-Terrefort (château), Une belle inscription	Capdupuy (B.)	5	14 et 15
Castel-Terrefort (Le)	Bonnardet (L.)	2	3
Chapelle de Castel-Terrefort (La)	Bonoron (M.)	14	18 à 22
Chapelle Roul (Rénovation)	Bonoron (M.)	14	17
Château des Arts (Le)	Lachaud (D.)	15	25 à 29
Couvent Saint-Pierre	Bernard (P.)	15	23
Couvent Saint-Pierre	Bernard (P.)	18	20 à 27
Crespy (Le château)	Lachaud (D.)	11	24 à 28
Croix de carrefour – Saint-Genès	Bonoron (M.)	18	9 et 10
Dunoyer (château), Éditorial	Capdupuy (B.)	5	1
Eglise Saint-Genès-de-Talence	Bonoron (M.)	18	7 à 10
Groupe scolaire Paul-Lapie aux landes d'Issan (Du)	Bernard (P.)	15	29 à 31
Histoire des églises de Talence – 1ere partie, du Moyen-Age à la Révolution	Bonoron (M.)	18	7
Mailloux dessiné par Léo Drouin (Le plantier des)	Champ (A.)	11	20 et 21
Maucamp, gouache de Th, Randon (le château)	Champ (A.)	11	21 et 22
Notre-Dame de Rama	Bonoron (M.)	18	11 à 16

Peixotto (Le château)	Bonnardet (L.)	1	1 et 2
Pigeonnier (Le mûrier et le), Éditorial	Capdupuy (B.)	6	1
Prieuré de Bardanac ou Bardenac	Bonoron (M.)	18	17 à 19
Protection du patrimoine (La)	Caley (O.)	12	5
Raba (La villa), le musée Grévin du début du XIX ^e siècle	Drouin (J.-C.)	5	17 à 20
Saint Pey de Talanssa	Champ (A.)	3	8 à 10
Salles (Le château de)	Champ (A.)	9	21 à 26
Veillon (maison), Éditorial	Capdupuy (B.)	5	1
Châteaux, domaines et sites protégés au titre du patrimoine (Liste 2017)	P.L.U.	16	52 et 53
Le domaine de Bonnefont et son château à Talence	Champ (A.)	17	8 à 21
Le Centre vie Marcel Pagnol	Bonoron (M.)	17	42 à 48
Personnages			
Balde (Jean) Promenade d'antan	Champ (A.)	3	5
Barrère (Pierre) (Le professeur)	Champ (A.)	10	39
Billiard (Louis) (Le château du Prince Noir peint par)	Lachaud (D.)	7	18 et 19
Carvallo (Jacob-Jules)	Drouin (J.-C.)	5	12
Courier (Paul-Louis)	Drouin (J.-C.)	1	5
Dagès en 1588 (Testament de René)	Saignac (J.-P.)	12	14 à 23
Dagrant (Pierre-Gustave) et ses fils	Lestage (J. & C.)	4	8 à 16
Danguilhen (Les) Une dynastie de sécheurs	Cassagne (B.) & Champ (A.)	5	21 à 25
De Mégret de Belligny (La famille) – première partie	Bernard (P.)	13	32 à 44
De Mégret de Belligny (La famille) – deuxième partie	Bernard (P.)	14	4 à 16
Derennes (Charles) Deux écrivains	Drouin (J.-C.)	5	28
Diplômes d'Honneur	Bonoron (M.)	15	56
Drouin (Jean-Claude)	Bonoron (M.)	18	6
Éléonore de France (Une reine de France à Talence)	Drouin (J.-C.)	6	18 à 31
Feur (Henri-Pierre et Marcel)	Champ (A.)	6	7 et 8
Jammes (Francis) Promenades d'antan	Champ (A.)	3	5
Lafargue ? (Qui connaît Fernand)	Drouin (J.-C.)	4	10 et 11 et 32
La Fayette (Le navire de l'ex-voto La Victoire)	Champ (A.)	6	15 à 17
Lieuzère (Jean-Baptiste et Pierre)	Lestage (J. & C.)	4	7
Loire (Gabriel)	Lestage (J. & C.)	4	9 à 16
Maran (René) Promenades d'antan	Champ (A.)	3	4
Maran (Le square René)		4	31
Martin (Maurice) Deux écrivains	Drouin (J.-C.)	5	28
Mauméjean (Jules-Pierre) et ses fils	Lestage (J. & C.)	4	8 et 9

Mémery (Henri) et l'observatoire de Talence	Champ (A.)	8	30 et 31
Moll (La rue du Colonel)	Lachaud (D.)	10	28 à 32
Mons (Jacques de) Au grand siècle	Drouin (J.-C.)	6	32
Peyriguère (Albert) (1883 – 1959)	Drouin (J.-C.)	8	17 et 18
Peyriguère 'Albert) (Le chemin des Briques)	Champ (A.)	10	12
Picqué (Note dur Robert)	La rédaction	11	31 et 32
Pressemame (La rue Adrien)	Champ (A.)	9	4 à 9
Reffay (Dominique)	Bonoron (Michel)	15	56
Roul (Un maire : François)	Drouin (J.-C.)	1	5
Sollers (Philippe) – Une jeunesse talençaise	Caley (O.)	18	42 à 43
Villet (Joseph), peintre et maître verrier	Lestage (J. & C.)	4	6
Poésie			
Ce petit territoire-là	Marino (M.)	7	36
Talence ma ville (en 1967)		6	45
Religions			
Alliance israélite universelle (Un Talençais fondateur de l')	Drouin (J.-C.)	5	12
Carmélites de Bordeaux (L'installation des)	Une carmélite de Talence	7	25 à 30
Chapelle Roul	Bonoron (M.)	13	23 à 27
Chemin de Saint-Jacques (Le)	Drouin (J.-C.)	8	33 à 35
Compostelle (De Talence à)	Gayet-Delamotte (N.)	7	31 et 32
Ex-voto de N.-D. de Talence au XVIII ^e siècle (Les)	Champ (A.)	6	6 à 9
Ex-voto : l'expression d'un art populaire (L')	Viaud (J.-F.)	6	4 et 5
Ex-voto : Navire <i>La Victoire</i> , avant et après restauration		11	40
Ex-voto peints de l'église de Talence (Un patrimoine qu'il faut restaurer)	Capdupuy (B.)	6	10 à 12
La séparation des Églises et de l'État (Il y a 100 ans)	Capdupuy (B.)	6	24 et 25
Navire <i>La Victoire</i> - Ex-voto (Le)	Champ (A.)	6	15 à 17 et 21
Orgues de l'église Notre-Dame (L')	Monférier (C. & A.)	4	12 à 15
Question à nos lecteurs (ex-voto <i>La Magdelaine</i>)	Bonoron (M.)	9	19
Procession en 1943 (Une)		18	47
Saint Clair l'Africain et les filles de Talence	Champ (A.)	6	30 et 37 à 39
Saint Pey de Talanssa	Champ (A.)	3	8 à 10
Une page d'histoire de « La Retrouve » retrouvée	Champ (A.)	10	35 à 37
12 septembre 1808 (ex-voto)	Bonoron (M.)	6	13 et 14
Santé			
Lycée de Talence et l'hôpital Robert-Picqué (souvenirs de classe au)	Griffet (Ph.)	11	29 à 31
Hôpital américain de Talence 1917 – 1918 (L')	Drouin (J.-C.)	13	18 à 22
Toponymie			

Gascons de Talence (Quelques noms)	Merger (T.)	5	5
Hauresse, quel drôle de nom ! (La)	Champ (A.)	7	23 et 24
Talence : la nôtre et les autres	Champ (A.)	12	31 à 37
		13	7
Vie municipale			
Cavalerie municipale (Le déclin de la)	Champ (A.)	3	8
Cimetière (Talence se cherche un)	Martigny (V.) & Champ t(A.)	5	26 et 27
Gendarmerie de Talence an vécu (La)	Lachaud (D.)	5	10 et 11
Le tombelier (Enigme n° 5)	Champ (A.)	10	34 et 358
Mairie de Talence (Inauguration de la première)	Champ (A.)	2	8
Talence cherche une horloge	Bonoron (M.)	13	28 à 31
Talence ville propre (C'était il y a 100 ans)	Martigny (V.)	4	5
Viographie			
Adrien-Pressemane (La rue)	Champ (A.)	9	4 à 9
Briques (Le chemin des)	Champ (A.)	10	4
Cronstadt (L'Avenue de)	Champ (A.)	13	5 et 6
Moll (La rue du colonel)	Lachaud (D.)	10	28 et 32
Pont-Projeté (la rue du Énigme N° 6)	Champ (A.)	10	34 et 38
Quelques dénominations et ... dé-dénominations	Champ (A.)	2	4
René-Maran (Le square)	Champ (A.)	3	4
Suzon (rue de)	Champ (A.)	12	46

BULLETIN D'ADHÉSION 2021

MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE TALENCE

(à recopier et à retourner)

NOM (M. Mme Mlle) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Adhère à l'Association Mémoire et Patrimoine de Talence et joint un chèque postal ou bancaire d'un montant de 15€ (tarif général) ou de 6€ (tarif étudiant).

Merci de préciser votre adresse E-Mail et de libeller votre chèque à l'ordre de Mémoire et Patrimoine de Talence. PAS D'ARGENT LIQUIDE.

BULLETIN D'ADHÉSION ET CHÈQUE SONT À ADRESSER :

**Association Mémoire et Patrimoine de Talence
Madame Dominique BLANCHARD
23, impasse Carros - 33400 Talence**

CONDITIONS DE VENTE DU BULLETIN

ADHÉRENTS : les adhérents à jour de leur cotisation reçoivent gratuitement un exemplaire du bulletin de l'association. Tout exemplaire supplémentaire est vendu 6 Euros l'unité.

NON ADHÉRENTS : chaque exemplaire demandé est vendu 15 Euros l'unité (coût d'une adhésion).

AUTEURS D'UN ARTICLE : reçoivent gracieusement un exemplaire du bulletin où figure leur article.

NUMÉROS DISPONIBLES : 1, 2, 3, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19



BULLETIN

MÉMOIRE & PATRIMOINE
DE TALENCE

Copie d'une œuvre de Charles Le Brun (1619 - 1690) modifiée et adaptée intitulée « Sainte-Madelaine repentante renonçant à toutes les vanités de la vie » exposée au Musée du Louvre (INV 2890). Cette copie semble dater du XVIII^e siècle.

ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE TALENCE
18, rue Jean Mette - 33 400 Talence

PRIX PUBLIC
15€